Vendredi

17 novembre 1995 n° 264 10 F L'HEBDOMADAIRE DES SOCIALISTES

Caricatures

Le débat sur la protection sociale que le gouvernement a engagé, depuis plusieurs jours, illustre jusqu'à la caricature la façon de faire du pouvoir actuel :
- dramatisation des problèmes dont l'existence était farouchement niée durant la campagne électorale,
- organisation d'une discussion parlementaire irréelle puisqu'ouverte avant même que ne soit connu le dispositif gouvernemental,
- accumulation des divisions au sein de la majorité.

Mais l'essentiel demeure le contenu même du discours du Premier ministre. Or la logique du plan Juppé c'est l'augmentation immédiate des prélèvements, la possible mise en cause des principes mêmes de notre démocratie sociale et la découverte tardive de la maîtrise médicalisée des dépenses.

Dès le 1er janvier prochain, tous les Français et surtout les plus modestes paieront une contribution supplémentaire sur leurs revenus. Et les retraités, comme les chômeurs, les familles et les fonctionnaires deviennent les cibles du gouvernement pour assurer, par un relèvement de leurs cotisations ou un blocage de leurs prestations, le rééquilibrage -d'ailleurs hypothétique- des comptes.

Par ailleurs, comment ne pas être inquiets de la méthode choisie. A travers la réforme constitutionnelle et la prise rapide d'ordonnances, la tentation peut être grande pour le gouvernement de modifier profondément les formes d'organisation de la protection sociale issues de la Libération.

En rapport à ces risques, je serai attentif aux réactions des partenaires sociaux.

Quant aux annonces faites en matière d'assurance maladie, il est savoureux de relever que certaines reprennent des orientations et des idées que des ministres socialistes avaient eu le courage d'engager mais que la droite s'est acharnée à contrarier, voire à empêcher depuis plusieurs années.

Nous jugerons donc les actes plutôt que les paroles et nous veillerons à ce que les intentions proclamées ne s'effacent pas devant les intérêts professionnels ou qu'elles ne se réduisent pas à un encadrement purement comptable du système de santé.

C'est un long et dur combat qui s'engage.

Nous y jouerons tout notre rôle.

Lionel Jospin

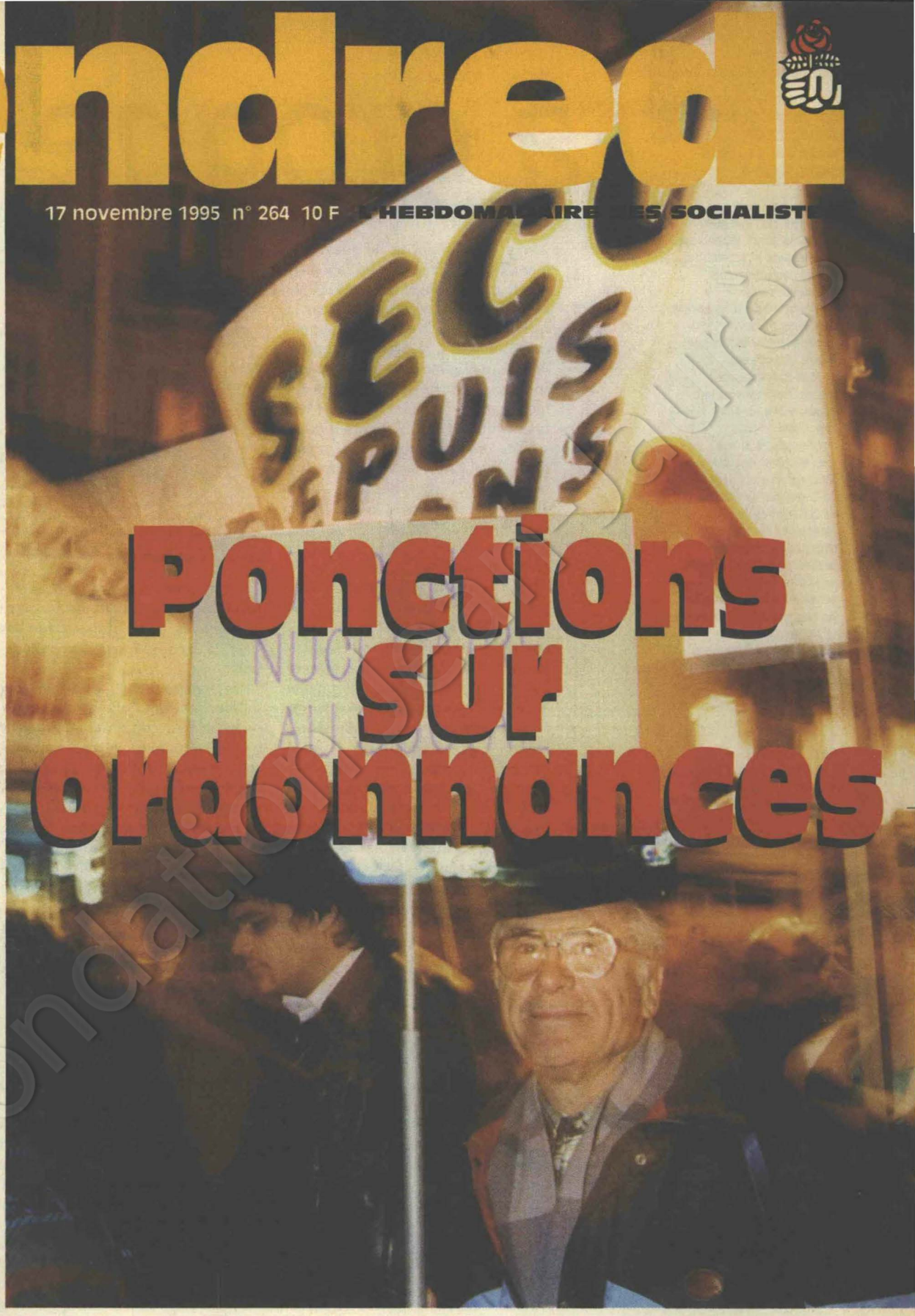

Ponctions sur ordonnances

FABIUS RÉPOND À JUPPÉ
Après le discours du Premier ministre, mercredi, à l'Assemblée, les socialistes refusent la confiance au gouvernement. p 4-5

PROTECTION SOCIALE
Les Français les plus modestes n'ont pas fini de payer ! Seul le CNPF pavoise. p 6-7

PRÉSIDENTIELLE EN POLOGNE
Walesa vacille. Kwasniewski en tête au 1er tour transformera-t-il l'essai dimanche ? p 8

JACCARD, LE NIHILISTE JOYEUX
Regard lumineux d'un écrivain hors normes sur le pessimisme dont souffre une partie de la jeunesse. p 10

ISSN 0995-0583

Fondation Jean Jaurès

La grogne

QUI FAIT COURIR GRIOTTERAY CONTRE LA TÉLÉ PUBLIQUE ?

Qu'y a-t-il derrière la "guéguerre" que mène Alain Griotteray, rapporteur des Finances à l'Assemblée, contre nos animateurs de FR2 qui certes s'en mettent plein les poches avec leurs boites de production, faits connus depuis que Guy Lux et Jean-Paul Rouland "déposaient" tous les jeux depuis le Moyen-Age ? Impossible de jouer au bilboquet à la télé sans leur filer des droits. Nous reparlerons dans un prochain "Médias" de ces extravantes magouilles des animateurs. Mais pourquoi diantre ce Griotteray, plume lourde de la droite sectaire, attaque-t-il médiatiquement les contrats passés entre FR2 et ses producteurs-animateurs. Remarquons qu'il n'a pas visé les télés privées, surtout TF1, qui utilisent le même système. Roule-t-il pour TF1 ? Il est plus probable que Griotteray et la droite veulent la peau d'Elkabach, nommé sous la gauche, et couper le Service public. Pourquoi ? D'abord pour retirer 20 millions de francs à FR2 pour les offrir à FR3, dont le patron giscardien Gouyou-Beauchamps veut la place d'Elkabach. Dans un second temps, pour préparer une privatisation de FR3. Et pourquoi pas FR2 ? C'est sans doute cela qui se cache derrière la diatribe "vertueuse" de Griotteray . Ne relâchons pas notre vigilance.

J.V

Après l'impopularité, le gouvernement Juppé affronte le mécontentement de secteurs importants de l'opinion publique. Omnubilé par la recherche de la confiance des marchés financiers, le Premier ministre fait mine d'ignorer les mouvements sociaux qui surgissent et préfère à tout prendre un point de baisse des taux d'intérêt à une diminution de sa côte dans les sondages. Il n'empêche que dans deux domaines au moins de la vie publique, Alain Juppé devrait prendre la mesure de la grogne qui monte.



La Sécurité sociale

Le plan que le Premier ministre a présenté, mercredi devant le Parlement, a pu, ici ou là, surprendre ou inquiéter tant il comporte d'effets d'annonce, à commencer par la réforme constitutionnelle. Mais les Français jugeront d'abord ce dispositif à l'aune des prélèvements supplémentaires qu'il contient. Et dès le 1er janvier ce seront les plus modestes qui feront les frais du redressement financier.

Le prélèvement de 0,5 % sur tous les revenus touchera ainsi les retraités non imposables, les bénéficiaires de prestations sociales et les chômeurs quel que soit le montant de leur allocation.

L'augmentation de la cotisation maladie frappera les retraités et les chômeurs.

Les familles verront non seulement leurs prestations ne pas être revalorisées mais supporteront,dès 1997, la fiscalisation de leurs allocations.

Les fonctionnaires et les agents publics subiront l'allongement de la durée de leur cotisation au moment où est annoncée la création des retraites par capitalisation avec les avantages fiscaux qui sont liés à la prospérité d'un tel système.

Le choc de ces annonces, au-delà de la surprise ou de la vérification, et même si par ailleurs des mesures utiles de maîtrise de dépenses de santé sont prises, va provoquer une réaction qui dans bien des cas peut être silencieuse ou individuelle mais qui peut aussi prendre la forme d'une mobilisation de grande ampleur. L'avenir proche le dira. Mais on ne froisse pas à ce point le principe d'égalité devant l'impôt sans encourir quelques risques de protestation bruyante.

L'université

De ville en ville, le mouvement se diffuse, s'élargit, s'entretient. Les "facs pauvres" découvrent, jour après jour, l'ampleur de leur dénuement. Rien de surprenant à cela tant depuis 3 ans s'est aggravée la cassure en termes de lois budgétaires : à partir de 1993, la moindre progression du budget de l'Education et le ralentissement du rythme des constructions universitaires ont fait resurgir le décalage que Lionel Jospin puis Jack Lang avaient su résorber de 1988 à 1993 entre les

Naguère De Gaulle

En vaguelettes hypocrites, en gouttelettes larmoyantes, des torrents d'hommages posthumes déferlent sur la dépouille trois fois sacrée du Général De Gaulle. les Français sont dévots ! Chacun se souvient avoir touché un fragment de la vraie croix de Lorraine, un pan du Saint-Suaire de Colombey, un bout de la couronne d'Epinal. Il était drôle. Il était gentil. Il avait l'œil joyeux, la répartie facile. Il était grand, il était beau.

Si ce n'était le respect morganatique due à Tante Yvonne qui vient le disputer au souvenir plus mitigé de Mostaganem, la nostalgie olfactive de Maurice Schumann finirait presque par nous faire croire qu'il sentait bon le sable chaud. Le vieil éléphant s'ébroue encore aux limites de l'horizon politique. L'apothéose n'est pas loin. Et le gaullisme cachant la multitude de ceux qui s'en proclament les héritiers -il y avait de nombreuses demeures dans la maison du père- de ronronner au chaud soleil de son fondateur... Mais quoi ! C'est oublier qu'il y avait du Raminagrobis dans ce matou-là, que l'ogre de la Boisserie mêlait un extraordinaire amour de la France et un souverain mépris pour les Français.

De fait, le gaullisme était une posture davantage qu'une politique, une attitude plus qu'un corps doctrinal. Son bilan se présente donc comme une comptabilité en partie double. Au crédit, l'extraordinaire aventure personnelle, le 18 juin 1940, Bayeux, Brazzaville, Phnom-Penh, Iles nationalisations. Au débit, les barbouzes, le désastre industriel, les coups de matraque de 68, le SAC, la tentation plébiscitaire, le caractère autoritaire, Baden-Baden, Massu et les chars ...

Faut-il le rappeler, soldat de métier, grand bourgeois et catholique fervent, rebelle avec les conservateurs, mais si conservateur avec les rebelles, le Général pratiquait davantage les lois de la guerre que le pardon des offenses. Il ne répugnait pas à utiliser la guillotine, à réunir des tribunaux d'exception et à bâillonner l'information. C'est donc très démocratiquement que le 25 avril 1969, les Français, notamment les plus jeunes, ont estimé qu'il fallait après dix ans d'exercice solitaire du pouvoir que ce dynamique octogénaire cède la place.

Son règne avait été si archaïque et si conservateur que les Français crurent sincèrement qu'après lui Pompidou était moderne et Giscard un démocrate avancé. Il aurait pu alors, comme le roi Lear, arpenter la grève irlandaise, retrouver la force des Celtes en parcourant la chaussée des géants, muré dans son orgueil, plus grand encore dans la douleur et l'isolement. Non, il se précipita chez le premier dictateur venu, chez Franco, serra la main du bourreau, embrassa l'homme qui tortura l'Espagne. Du "Golpe" à De Gaulle, c'est cette distance qui va du sublime au médiocre qu'il ne faudra jamais oublier.

M. A. Muret

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174 Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Glavany • DIRECTEUR DELEGUÉ DE LA PUBLICATION : Marc-Antoine Jamet - RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Monique Bartholomeus (77.92) - PHOTO : Pascal Lebrun (78.53) - MAQUETTE : Christine Lovinger (78.92) - PUBLICITÉ : Franck Accart (79 03) - J.J. Gastebois (78-09)- SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61)- ABONNEMENTS : Sabine Sebah (78-57) - PHOTOGRAVURE : Dawant - Paris - IMPRESSION : PGE - (94) Saint-Mandé – ROUTAGE : Ouest-routage - (60) Le Meux - CRÉDIT PHOTO : p.14, Jean-Louis Escarret ; - N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2 000 - Ce numéro a été tiré à 113 500 exemplaires.

besoins et les moyens. Alors que 3 000 postes d'enseignants dans le supérieur avaient été créés sous la responsabilité des gouvernements socialistes, 1 000 seulement ont été ouverts ces 3 dernières années.

Aussi quand François Bayrou annonce un plan d'urgence alors qu'il est ministre de l'Education depuis 3 ans, les étudiants ont raison de manifester leur méfiance et leur incrédulité et de demander bruyamment ce que les Parlementaires n'ont pas su ou voulu arracher. Si rien ne vient ces prochains jours en terme de crédits nouveaux, tout peut arriver : le découragement mais aussi la colère.

La grogne n'est pas un mouvement social mais à force de traiter par l'indifférence la première, le gouvernement peut finir par ressusciter le second. Et nul ne sait ensuite comment s'arrête un tel processus. Alain Juppé pensait avoir frappé un grand coup, mercredi, devant l'Assemblée nationale. Nul doute que les Français l'auront reçu comme tel.

François Hollande, Porte-parole

Procès sommaire

LE BILLET DE TORVIK

René Bousquet victime de Christian Didier victime de lui-même : dix ans de réclusion criminelle pour l'assassin de l'ancien Secrétaire de la police de Vichy. Ainsi pourrait-on résumer un procès qui laisse un goût amer aux familles des victimes de l'Etat vichyste. Car l'histoire de la collaboration française avec l'Allemagne nazie n'a fait que planer sur le prétoire de la cour d'assises de Paris. Un petit procès a chassé le grand.

René Bousquet aura eu une nouvelle fois raison de la justice et cultivera à jamais un coin d'innocence à l'ombre de sa tombe. Il est plus aisé à Guy Bousquet, son fils, de réciter aujourd'hui un "Au nom du père" de la patrie reconnaissante, et à ses défenseurs de réécrire d'une main de maître la biographie d'un membre du personnel administratif au service de la France occupée -et non pas d'un Etat illégal-, d'un détracteur repenti de la police antijuive et des tribunaux d'exception -et non pas du commanditaire des rafles du Vel' d'hiv'.

René Bousquet a finalement échappé deux fois au jugement de l'Histoire : la première, en 1949, lorsque la Haute cour de justice fut clémente pour le fonctionnaire en laissant s'échapper son double tortionnaire, coupable de crimes raciaux. La deuxième et dernière fois lorsqu'il tomba sous les balles d'un illuminé, déguisé en justicier idéologique et dont les cinq balles ne valaient rien sinon de faire taire définitivement un accusé encombrant.

La condamnation de Didier est une manière de laver Vichy.

L'acquittement de Didier aurait été la porte ouverte à une justice sommaire et personnalisée.

Qu'évoque finalement ce mauvais procès ? Cette chape de plomb d'une partie de notre histoire qu'il est décidément difficile de soulever et qui renferme, sans aucun doute, encore bien des lâchetés.

3 QUESTIONS HARLEM DESIR

Le Front national s'est affiché en victime à Carpentras en exigeant des "excuses d'Etat" au prétexte d'avoir été mis injustement en cause dans la profanation du cimetière juif en mai 1990. Quel est ton sentiment ?

Quels que soient les résultats futurs de l'enquête, un acte abject a été commis et on ne pourra nous faire croire que les profanateurs ignoraient être dans un cimetière juif. Les grandes manifestations qui ont suivi la profanation en 1990 ont été l'expression d'une émotion et du refus de voir se banaliser un climat malsain auquel le FN a largement contribué. A force de "détails" et de "Durafour-crématoire", on a bel et bien levé des tabous et déterré la haine.

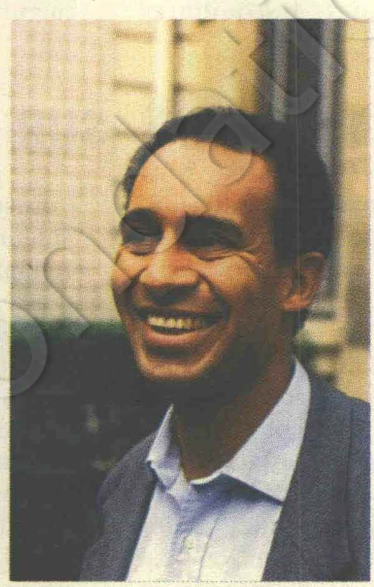

Et la date choisie par le Front national pour défiler à Carpentras est symbolique...

C'est une tentative d'appropriation d'une grande date symbolique détournée de son sens. Le 11 novembre célèbre l'armistice, la paix, elle est l'occasion de se souvenir de tous ceux, Français mais aussi Sénégalais, Marocains... qui sont morts pour la France. Ce ne peut être une journée de provocation et de division nationale. Cette manifestation du FN n'a pas eu l'ampleur annoncée tandis que la contre-manifestation du matin appelée par les associations et des partis de gauche, dont le PS, a été un vrai succès compte tenu de sa dimension locale.

Sur quel terrain faut-il combattre le FN aujourd'hui ?

Par-delà toutes les explications sophistiquées, depuis quinze ans, le FN prospère sur un ensemble de crises et surtout sur l'écart qui s'est creusé entre ceux qui ont profité de la crise et ceux qui ont été précarisés, rejetés et abandonnés. Les frustrations que provoque le décalage entre les promesses de Jacques Chirac et la politique du gouvernement n'arrangeront pas les choses. Nous devons combattre sur tous les fronts, idéologique, politique, social, travail de proximité, en donnant la possibilité aux gens de se battre ensemble contre la dégradation de leur situation et non de s'opposer les uns aux autres sur des bases raciales. Sur le fond, la société française est face à un choix que la gauche doit aider à clarifier et à rendre possible. Soit nous imposons le partage des richesses, ce que nous appelons la redistribution, pour financer une véritable politique urbaine au lieu d'annoncer un plan Marshall sans moyens, pour créer un secteur d'emplois socialement utiles avec les collectivités et les associations, pour développer les services publics, les crèches, les transports en commun, pour la réduction du temps de travail ; soit c'est l'explosion sociale, la montée des peurs et de la demande sécuritaire, c'est-à-dire l'atomisation du tissu social et le Front national en prime. Nous sommes face à de vrais choix politiques et économiques, et non simplement pédagogiques et moraux.

Propos recueillis par Victor Robert

Les étudiants en mouvement

Le mouvement de protestation de la communauté universitaire contre l'insuffisance des moyens alloués dans le budget 95 à l'enseignement supérieur, prend de l'ampleur. Ce sont les étudiants de Rouen qui ont lancé le mouvement. Aujourd'hui ce sont, entre autres, les universités de Toulouse, Metz, Aix-en-Provence, Marne-la-Vallée et Montpellier qui embrayent sur des revendications budgétaires.

Le gouvernement a défini un minimum vital qui, selon ses critères, suffit à une université pour fonctionner. Ce minimum vital correspond à un seuil de pauvreté universitaire. Il est contesté par la plupart des organisations syndicales universitaires, en particulier par le premier syndicat étudiant de France, l'UNEF-ID.

Aujourd'hui, 41 universités sont même en dessous de ce minimum vital pour le nombre de postes enseignants et 64 d'entre elles pour les crédits de fonctionnement.

La situation est devenue totalement insupportable, empêchant certaines universités de dispenser leurs enseignements comme cela était le cas de l'UFR Sciences de Rouen.

Le gouvernement tente, aujourd'hui, de masquer sa politique de recul budgétaire dans l'enseignement supérieur en expliquant qu'il existe des universités riches et des universités pauvres et que la justice impose de prendre aux riches pour donner aux pauvres.

Ce système consiste à répartir la pénurie. François Bayrou tente, aujourd'hui, de reprendre l'initiative en annonçant un plan d'urgence sur quatre ans. Cette précipitation illustre la crainte du gouvernement de voir l'ensemble des universités se lancer dans un mouvement de protestation contre un budget qui rompt l'effort budgétaire sans précédent mené dans ce domaine par les socialistes. La droite semble avoir renoncé pour l'instant à démanteler brutalement l'enseignement supérieur public, elle parie sur l'asphyxie financière pour pouvoir ensuite appliquer dans ce domaine comme dans les autres ses théories libérales sur la sélection, la compétition et la rentabilité.

Comment ne pas mettre en parallèle la multiplication des universités privées financées par les fonds publics, comme c'est le cas avec la fac Pasqua dans les Hauts-de-Seine et la fac Kerlann en Ille-et-Vilaine, et les difficultés de l'enseignement supérieur public dont les moyens ne cesse de décroître.

Pour l'ensemble de ces raisons, le MJS soutient l'action menée par les étudiants pour la défense de leurs droits et du Service public de l'enseignement supérieur.

Benoit Hamon

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE À L'ASSEMBLÉE (EXTRAITS)

Laurent Fabius à Alain Juppé : «Compte tenu de vo

Vous avez, Monsieur le Premier ministre, choisi des modalités très particulières de débat puisque vous avez choisi d'amener l'Assemblée à discuter pendant deux jours sans connaître vos propositions, de présenter celles-ci au milieu de cet après-midi, de nous donner deux petites heures pour répondre oui ou non et de nous interdire les amendements et le contrôle, dans plusieurs domaines en tout cas, puisque vous procéderez très largement par ordonnances.

SUR LA MÉTHODE

Pourquoi cette procédure ? Parce qu'il y a urgence, avez-vous dit. Mais la majorité est en place depuis deux ans et demi ; elle sait de longue date qu'un problème majeur d'équilibre des régimes sociaux se pose. Vous-même, Monsieur le Premier ministre, dirigez le gouvernement depuis presque six mois et n'avez pas découvert ces derniers jours l'énormité des problèmes posés.

Il y a, dira-t-on, des précédents à l'utilisation de cette procédure. Il y en a eu en effet à gauche, surtout dans les années 1981 à 1983 et il y en a eu beaucoup à droite, y compris dans les années récentes. Mais désormais, il y a une session parlementaire unique. L'argument tiré de l'impossibilité de prolonger les débats au-delà des sessions ordinaires n'existe donc plus.

Ainsi, si vous recourez aux ordonnances, ce n'est ni parce qu'il y a urgence, ni pour suivre un quelconque précédent. C'est en raison de la situation politique du pays et des discussions qui ont eu lieu- qui ont peut être encore lieu- au sein de la majorité. Qu'on ne mette pas en avant de faux-semblants : la cohésion, semble-t-il, est difficile entre les sous-ensembles de la majorité parlementaire. Les ordonnances permettent d'éluder ce problème.

Mais ce que beaucoup d'entre vous disaient lorsque la gauche présentait des ordonnances, ce que beaucoup d'entre nous disions lorsque la droite en présentait reste vrai et particulièrement lorsqu'il s'agit d'une question aussi essentielle : rien ne peut remplacer le travail précis des commissions parlementaires, rien ne peut remplacer le travail précis de l'Assemblée et du Sénat, que les ordonnances rendent impossible. Je m'élève contre cette procédure particulièrement inopportune alors que vous prétendez rendre au Parlement un peu plus de pouvoir de contrôle sur les dépenses sociales ! (...)

SUR LA FAMILLE

Pour la branche famille, un problème évident se pose compte tenu de la démographie et des déséquilibres financiers.

Vous nous proposez de geler les prestations familiales en 1996 et de les amputer de 2 milliards et demi. Vous nous dites aussi que, le moment venu, vous proposerez une fiscalisation. Sur ce point, nous ne pourrons pas être d'accord. En effet, quelles que soient les modalités, la fiscalisation rendra imposables des dizaines, et même des centaines de milliers de contribuables qui aujourd'hui ne le sont pas, avec les conséquences qui s'y attachent -la cessation de la gratuité pour toute une série de services publics et des conséquences en chaîne sur la taxe d'habitation- et les économies que le budget de l'Etat fera éventuellement ne serviront pas forcément à financer ultérieurement la politique familiale qui en a pourtant bien besoin.

C'est pourquoi nous préférons une modulation des allocations familiales. Pendant longtemps, on a pu défendre l'idée qu'il fallait des prestations uniformes quelles que soient les ressources des uns et des autres. Mais nous sommes entrés -et la fin n'est pas pour demain- dans une période où l'argent public est rare. Il faut donc avoir l'honnêteté de reconnaître que les sommes allouées à des familles de haut ou très haut revenu, qui n'en ont pas nécessairement besoin, seront de fait prises à des familles modestes ou moyennes qui en ont terriblement besoin. C'est pourquoi nous proposons de fixer un seuil élevé, par exemple de 30.000 francs de revenus mensuels nets, à partir duquel les prestations familiales seront modulées, non pour faire des économies, mais pour passer progressivement à la prestation dès le premier enfant qui, avec la modification du temps de travail et une politique d'équipement public, complètera la grande politique familiale qui est nécessaire et dont les décisions que vous annoncez, en particulier le gel des prestations, ne laisse pas augurer favorablement. (...)

SUR LES RETRAITES

Ensuite, vous avez certes réaffirmé solennellement votre attachement fondamental à la répartition. Mais c'est pour ajouter immédiatement que nous examinerons en janvier un projet qui signifie l'ouverture de systèmes de capitalisation. Sans doute si l'on prend un individu qui se pose légitimement des questions sur sa retraite par répartition, est-il séduisant d'imaginer qu'il va compléter sa retraite par une cotisation à un fonds de capitalisation. Mais si l'on envisage la collectivité nationale, alors, étant donné que les régimes par répartition ne sont pas équilibrés, il est clair que tout l'argent qui sera consacré à la capitalisation sera prélevé sur l'épargne disponible pour la répartition. Cela veut dire, qu'on le veuille ou non, qu'on instaurera un régime de retraites à deux vitesses, et ce sera la répartition qui en supportera les conséquences !

tre bilan, nous n'avons pas confiance en vous !»

Enfin, vos propos sur les régimes spéciaux nous inquiètent. Vous avez fait ressortir les avantages pour vous illégitimes des fonctionnaires. Vous avez parlé du passage de 37,5 à 40 annuités, sans ajouter -pourtant vous êtes comme moi fonctionnaire- que les primes ne sont pas pour eux incluses dans les sommes servant de base pour le calcul de la retraite. Plus inquiétant encore, vous avez donné comme exemple à suivre pour les fonctionnaires de l'Etat la caisse de retraite des agents des collectivités locales, la CNRAL dont tous les élus savent à quel point elle est en déséquilibre. (...)

SUR L'ASSURANCE MALADIE

C'est avec ravissement, avec délices, que le groupe socialiste vous a entendu prononcer ces mots qui, il y a quelques années, provoquaient des cortèges, en tête desquels beaucoup d'entre vous défilaient, de médecins et autres membres des professions médicales. Se prononcer pour le codage des actes, les références médicales opposables, l'informatisation des cabinets médicaux, la coordination des hôpitaux, c'est reprendre mot pour mot les dispositions de la loi Teulade dont les décrets d'application n'ont pu être pris car le RPR et l'UDF s'y sont opposés avec énergie entre 1993 et 1995. (...)

De même, nous avons entendu avec plaisir -mais il faut voir le contenu exact car le diable est dans les détails- votre engagement en faveur de l'universalité de la protection maladie et vos propos plus allusifs sur la prévention, qui est fondamentale, l'orientation des médecins vers cette médecine préventive, la médecine scolaire et la médecine du travail. (...)

Nous avons aussi enregistré avec plaisir -sous réserve de vérification- ce que vous avez dit sur la base du prélèvement dans les entreprises. Le travail fait, il faut trouver une base plus sûre. Peut-être la valeur ajoutée ? En tout cas, nous vous accompagnerons, si cela se traduit dans les faits. (...)

SUR LE FINANCEMENT

Quelle est la destination du nouveau prélèvement et qui paiera ? En année pleine, mais il faudra des ajustements, il atteindra de 47,5 à 57,5 milliards, et cela pas pour après-demain comme les réformes de structure, mais tout de suite. Il faut bien voir ce que cela signifie concrètement. Prenons l'exemple d'un retraité qui vit seul avec un revenu mensuel de 5 000 F/mois. La création de la structure de cantonnement lui coûtera 300 F, la cotisation maladie 720 F. La perte de pouvoir d'achat s'élève déjà à 1 020 F. L'extension de cette CSG à cette catégorie représentera 1440 F. Enfin cette même personne paiera à nouveau une cotisation de 1,2 % au titre de l'assurance maladie. Au total, ce retraité qui perçoit 5 000 F subira 3 080 F de prélèvements supplémentaires par an.

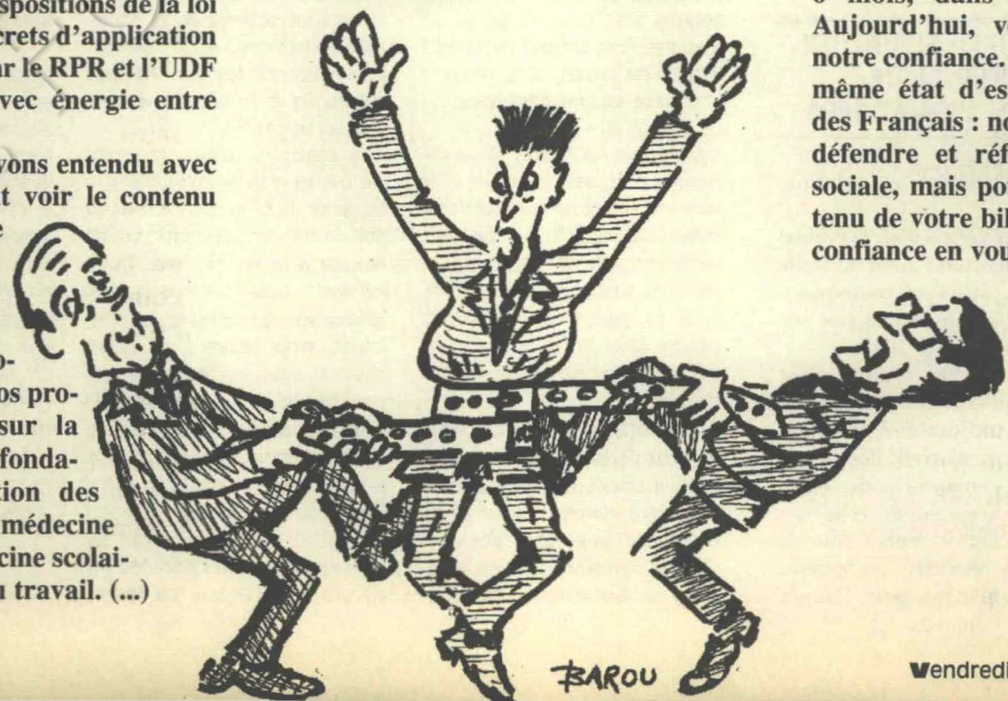

Vous avez invoqué la justice. Or vous avez décidé il y a peu d'augmenter le forfait hospitalier, il en coûtera 2100 F par mois.

Demain, nous voterons le budget, dans lequel vous faites figurer un article 6 tendant à accorder à hauteur de 50 % une exonération de droit sur les successions professionnelles allant jusqu'à 100 millions par personne. Non, la justice, ce n'est pas cela !

Dans la situation économique difficile où se trouve le pays, prélever 50 milliards de plus, essentiellement sur les ménages, créera un effet récessif supplémentaire, tandis que la maîtrise de tout cela dépendra des conditions d'application de ce que vous venez de présenter.

Votre plan, intéressant quand il porte sur les structures et quand il reprend pour l'assurance maladie des idées que la gauche défend depuis longtemps, représente des prélèvements supplémentaires, en particulier sur les ménages les plus modestes. Il offre l'image d'un plan où l'on prélève beaucoup, sans savoir très bien si on parviendra un jour à l'équilibre.

Monsieur le Premier ministre, je vous vois montant à la tribune, il y a 6 mois, dans un autre contexte. Aujourd'hui, vous nous demandez notre confiance. Nous sommes dans le même état d'esprit que la majorité des Français : nous pensons qu'il faut défendre et réformer la protection sociale, mais pour faire cela, compte tenu de votre bilan, nous n'avons pas confiance en vous !

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE PRÉSNTÉ PAR ELISABETH GUIGOU DEVANT LE

État des lieux : intolérable ! Comment en est-

En matière de protection sociale l'objectif ne peut se résumer à de simples considérations financières. Il convient aussi de redéfinir des objectifs et des politiques. Mais parmi ces objectifs doit figurer la lutte contre les déficits : il en va de la sauvegarde et de la pérennité de la Sécurité sociale. Il s'agit là d'une exigence sociale pour écarter la logique de la privatisation et de l'assurance privée avec son lot d'injustices et d'inégalités. Nous croyons aux vertus d'une protection sociale de qualité. Nous croyons à la nécessaire égalité devant les risques majeurs de l'existence. Nous entendons préserver les valeurs de solidarité d'assurance collective et de mutualisation des risques. Les Français doivent conserver leur confiance à une Sécurité sociale, gage de cohésion sociale et de sérénité individuelle.



1 - LA SITUATION FINANCIÈRE DE 1988 À 1995

(cf graphique)

Depuis 1993, le déficit du régime général a atteint près de 120 milliards de francs. Et un nouveau déficit de 60 milliards est prévu pour 1996.

Rappelons pour mémoire que de 1988 à fin 1992, soit en 5 ans, sous les gouvernements de la gauche, ce même déficit avait atteint 50 milliards. Les trois ans de gestion des gouvernements de droite ont généré un déficit cumulé quatre fois et demie supérieur à celui des 3 dernières années des gouvernements de gauche, en dépit d'une reprise économique réelle en 1994 et 1995. Rappelons que le gouvernement Balladur a effacé le déficit cumulé fin 1993 (soit 110 milliards dont 56,6 pour la seule année 93) en faisant souscrire un emprunt de 110 milliards par l'Etat pour le compte de la Sécurité sociale.



2 - LA SITUATION FINANCIÈRE EN 1995 ET 1996

Aujourd'hui, la situation est devenue critique :

- 64,5 milliards de déficit pour le régime général en 1995, dont 36,5 pour la seule assurance maladie, selon la commission des comptes de la Sécurité sociale, soit une multiplication par six depuis 1992 ;
- Les prévisions pour 1996 laissent apparaître un besoin de financement de 60 milliards, de surcroît sur une évolution optimiste de la masse salariale globale ;
- Une dérive des comptes pour toutes les branches, à l'exception de celle des accidents du travail. A noter que la branche familiale connaît seulement, depuis 1994, un déficit qui pour l'année 1995 s'élèvera à 13 milliards.



3 - LA SITUATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Notre système de santé coûte de plus en plus cher alors que le niveau de remboursement des soins nous place au 16e rang des pays développés comparables et que les inégalités ont tendance à s'accroître (73 % de taux de couverture maladie en France contre 85 % en moyenne en Europe).

- notre pays connaît actuellement environ 600 000 exclus de toute couverture maladie.
- une personne sur cinq renonce à certains soins pour des raisons financières (soins dentaires, lunettes, analyses de laboratoire).
- la recrudescence de la tuberculose inquiète.
- l'espérance de vie est différente selon les régions et les catégories sociales.
- il existe une disparité d'espérance de vie de plus de 9 ans entre un ouvrier et un cadre supérieur.
- on dépense beaucoup moins en Normandie qu'en Languedoc-Roussillon.
- la France ne figure qu'au 12e rang des pays de l'OCDE pour la mortalité périnatale, elle est très en retard en matière de prévention. Il y a de forts besoins, non couverts, de médecins dans les écoles, les entreprises, les prisons.

Paradoxalement, on assiste cette année à une nouvelle explosion des dépenses de santé. A titre d'exemples, les honoraires médicaux ont augmenté de 5,5 % au lieu de 2,9 % qui étaient l'objectif fixé, les dépenses de médicaments de 8,5, % au lieu de 3,4 % initialement prévus.



4 - LA SITUATION DES RETRAITES

L'évolution démographique en cours voit l'augmentation du nombre de retraités (11 millions aujourd'hui) et la réduction de la proportion d'actifs cotisants dans la population globale.

Cette évolution est liée à la prolongation des études par les jeunes générations et à

3 QUESTIONS À RENÉ TEULADE ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FNMF* ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES

Quelles réflexions vous inspire ce gouvernement empêtré dans une réforme à chaud de la protection sociale compliquée par la cacophonie de sa majorité ?

Je trouve extraordinaire qu'on se paie le luxe d'un débat à l'Assemblée nationale sans même présenter les mesures. C'est un processus démocratique que je ne connais pas... La consultation qui a eu lieu était surtout destinée à gagner du temps. Et la droite a dramatisé, comme d'habitude...

Depuis peu, la droite «balladurienne» découvre les vertus de la fameuse «maîtrise» qui fut votre cheval de bataille, en tant que ministre, avec le projet de 93 visant la médecine ambulatoire. Mais ce gouvernement peut-il encore aller dans ce sens face aux fortes pressions des médecins libéraux ?

D'abord le mot «maîtrise» fut à l'époque dénaturé, transformé en «rationnement des prestations» alors qu'il signifiait, pour nous, «meilleure utilisation des ressources, lutte contre les gaspillages». En somme «dépenser mieux pour soigner mieux». C'était une gageure sans remettre en cause un système qui repose sur deux démarches économiques antinomiques : d'une part des prescriptions de type libéral, de l'autre un accès aux soins socialisé sans que l'argent soit une barrière. Nous y sommes parvenus avant tout en responsabilisant les acteurs de la santé, avec un très large accord de tous les syndicats médicaux. S'il avait été appliqué, la Sécurité sociale n'en serait pas là !

Au contraire, depuis, la droite n'a pas su résister aux lobbies ni au plaisir de lisser dans le sens du poil ce qu'elle considère comme une partie de son électorat. Quels lobbies ? Celui des spécialistes, qui utilisent les dernières technologies, trop souvent de façon abusive, pour traiter des affections bénignes. Celui de l'industrie pharmaceutique, qui pousse à la consommation des médicaments les plus chers. Et lorsqu'un président-candidat dit «pas question d'instaurer la maîtrise» et que six mois après il en fait l'éloge, on est en pleine confusion. De toutes façons, aujourd'hui, les outils de la maîtrise ne suffisent plus. Des réformes de structure sont nécessaires, en particulier un autre mode de rémunération des praticiens et des pharmaciens.

Avec cette réforme hâtive et autoritaire ne risque-t-on pas, finalement, d'aggraver encore plus les inégalités et l'exclusion ?

Faute d'autre chose, on va donc encore avoir recours aux prélèvements obligatoires qui ont déjà augmenté, en six mois, de 130 milliards de francs. On franchit là, avec 47 %, le seuil de l'intolérable. Et cela, on sait bien que ce sont les plus fragiles que en feront les frais... Finalement, on touche là du doigt un éternel clivage. Pour la droite, la protection sociale est une charge, pour la gauche c'est un investissement, le meilleur même puisqu'il est placé dans l'homme. La différence, elle est aussi entre les notions d'assistance et de charité d'un côté, et celles de dignité et de droit.

Propos recueillis par Yvan Charon

*Fé dération nationale de la Mutualité française

on arrivé là ?

l'heureuse prorogation de l'espérance de vie -bien qu'inégale selon les catégories sociales et professionnelles- conséquence des progrès des technologies et des sciences médicales.

La situation du régime général mais aussi des retraites complémentaires et des régimes spéciaux s'avère ainsi de plus en plus délicate.

L'objectif consiste à sauvegarder le système par répartition tout en réduisant les inégalités devant la retraite : aujourd'hui l'OS paie largement pour le cadre supérieur ou le membre d'une profession libérale. C'est à cette inégalité-là qu'il faut s'attaquer.





5 - LA SITUATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

La politique familiale ne peut se résumer au seul versement de prestations familiales. Une grande politique de la famille repose d'abord sur des choix économiques fondés sur la priorité à l'emploi. Elle suppose aussi une politique active d'équipements collectifs et culturels tant en milieu urbain et suburbain qu'en milieu rural.

Force est de constater que les choix effectués actuellement ne favorisent pas une politique familiale dynamique.

A ces carences il faut ajouter les profondes inégalités de la politique de prestations familiales.

Par exemple et à un niveau de revenu comparable, un couple marié avec 3 enfants à charge perçoit plus de 80 000 F annuels contre à peine 20 000 pour une personne seule avec 1 enfant à charge.

L'ouvrier payé au smic et le patron reçoivent, quant à eux, la même somme.



6 - LES RAISONS GÉNÉRALES DES DÉFICITS

Comment en est-on arrivé là ?

- 3 millions de chômeurs génèrent environ 150 milliards de manque à gagner annuel pour le Régime général ;
- la trop lente progression de la masse salariale globale creuse également les déficits. A noter qu'1 point de masse salariale globale supplémentaire équivaut à 8 milliards de recettes supplémentaires pour la Sécurité sociale ;
- la montée de la précarité suscite également des dépenses importantes, sans cotisations correspondantes ;

A ces données, il faut ajouter des raisons liées à des choix politiques délibérés et malencontreux.



7 - LES RAISONS POLITIQUES

Le gouvernement Balladur a décidé, au printemps 93, une ponction de l'ordre de 80 milliards de francs, au détriment des assurés sociaux, des salariés et des retraités :

- par une majoration de 1,3 point de la CSG qui n'était que très partiellement couverte par une baisse des cotisations ;
- par une augmentation substantielle du forfait hospitalier et une réduction du taux de couverture maladie ;
- par la non revalorisation des retraites et des minima de pension.

Ces mesures ont pesé sur la demande et la consommation, aggravant la récession et tarissant ainsi encore davantage les rentrées de cotisations. Le gouvernement Juppé a commis les mêmes erreurs que le gouvernement Balladur en augmentant le taux normal de la TVA pour un montant de 55 milliards en année pleine.

Parallèlement, dans l'esprit des déclarations de Jacques Chirac pendant la campagne électorale, la droite a fait preuve d'un réel laxisme à l'égard des professions de santé et des laboratoires pharmaceutiques.



LE PLAN JUPPÉ

1- DES PRÉLÈVEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES PLUS MODESTES

- Création d'une contribution de 0,5 % reposant sur tous les revenus, y compris les retraites, les prestations familiales et les allocations de chômage. Seuls les minima sociaux (SMIC, RMI) seraient épargnés (25 milliards de francs).
- Relèvement de 1,2 point en 1996 et de 1,2 point en 1997 des cotisations maladie des retraités imposables et des chômeurs indemnisés au-dessus du SMIC portant la cotisation de ces deux catégories à 3,8 % (7,1 milliards).

2 - DES PRESTATIONS EN BAISSE POUR LES FAMILLES

- Non-revalorisation en 1996 de l'ensemble des prestations familiales (économie de 2,4 milliards).
- Imposition fiscale à partir de 1997 des allocations familiales dans le cadre de la réforme de l'impôt sur le revenu (recette pour l'Etat : 6 milliards).

3 - DES INÉGALITÉS SUPPLÉMENTAIRES DANS LES SYSTÈMES DE RETRAITES

- Allongement de 37,5 ans à 40 ans de la durée de cotisation des fonctionnaires pour une retraite à taux plein.
- Remise en cause des régimes spéciaux.
- Attribution d'avantages fiscaux destinés à favoriser la constitution d'une épargne-retraite fondée sur la capitalisation.

4 - DES ATTEINTES À LA «DÉMOCRATIE SOCIALE»

- Abandon du principe de l'élection des représentants syndicaux dans les conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale au profit du mécanisme de la désignation.
- Réforme des conseils d'administration des hôpitaux avec suppression de la présidence de droit des maires.
- Recours aux ordonnances pour priver le Parlement de toute intervention sur le contenu des mesures.

5 - UN RATIONNEMENT DANGEREUX DES SOINS

- Indexation des dépenses d'hospitalisation sur les prix en 1996 et 1997, soit 2,1 % pour l'année prochaine.
- Relèvement du forfait hospitalier à 55 F par jour.

Collection Jean Jaurès

LES «POST-COMMUNISTES» RÉFORMATEURS EN TÊTE AU 1ER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE POLONAISE

Alexandre Kwasniewski : « Les attaques de Walesa contre l'électorat "mourant" de la gauche ont été démenties»

LE SLD EN QUELQUES DATES

- Créé en 1990, 60.000 membres au départ, il revendique 2 millions de militants aujourd'hui.
- Leader : Alexandre Kwasniewski.
- Premier ministre (depuis février 1995) : Jozef Oleksy (membre du SLD). Le SLD est au gouvernement, en coalition avec le Parti paysan (PSL) de Waldemar Pawkak, depuis le 19 septembre 1993. Membre de l'Internationale socialiste, il a le statut d'observateur au PSE.
- Programme : nouvelle Constitution qui établit un régime parlementaire et normalise les relations entre l'Eglise et l'Etat, réformes économiques et sociales, décentralisation, intégration dans l'Union européenne et dans l'Otan, et renforcement des relations avec les voisins proches.

Le leader de SLD (Alliance de la gauche démocratique), Alexandre Kwasniewski, arrivé en tête avec 35,11 % des voix, au premier tour de l'élection présidentielle devant Lech Walesa (33,11 %) s'explique sur ses chances au second tour (19 novembre).

Etes-vous satisfait des résultats du premier tour ?

J'en suis très content pour deux raisons. Pour un parti "mort-né" en 1990, nous avons effectué une progression spectaculaire. Aux élections législatives de septembre 1993, le SDI avait obtenu 2,8 millions de voix (20,5 % des votes), la semaine dernière 6,3 millions de Polonais ont voté pour moi (35,11 % de l'électorat) ! Ensuite, parce que les attaques de Lech Walesa contre l'électorat "mourant" de la gauche ont été démenties par le vote massif des jeunes en ma faveur.

Vous dites souvent que "la Pologne a les bases sociales nécessaires à l'émergence d'un parti social-démocrate", dans quels endroits et auprès de quelle population avez-vous obtenu les meilleurs scores ?

Le vote a été massif dans tout le pays, mais j'ai obtenu les meilleurs scores dans les régions les plus développées de l'Ouest et du Nord de la Pologne et, en particulier, dans les petites villes et les campagnes. Aujourd'hui, 38 % de la population polonaise est rurale. Lech Walesa a eu une légère avance dans les grandes villes (plus de 200.000 habitants). Mon électorat est plutôt jeune et cultivé, seul un tiers des 9 millions de retraités ont voté pour moi.

Quels sont vos pronostics pour le second tour ?

Le second tour sera équilibré, les scores risquent d'être serrés et le suspens durera jusqu'au dépouillement, le soir du 19 novembre. Aujourd'hui, le Parti socialiste polonais et la Nouvelle démocratie ont appelé officiellement à voter pour moi, l'Union du travail a prôné l'abstention. Jacek Kuron et l'Union de la liberté poussent leurs électeurs à voter. Le Parti paysan polonais (en coalition avec le SLD au gouvernement) n'a pas encore tranché. Mais plus que les consignes de vote, c'est le niveau de participation qui sera décisif au second tour. Or la forte participation du premier tour (64,7 %) peut s'essouffler. Il y a cinq ans, elle avait chuté de 10 % entre les deux tours.

Vous refusez l'opposition faite entre "post-communistes" et anciens de solidarité, ainsi que les accusations de "communisme" adressées à votre encontre, pourquoi ?

Les accusations de Lech Walesa sont des manœuvres électorales et participent de sa campagne destructrice, la Pologne a rompu avec la "révolution permanente" en 1989 ! L'opposition que vous rappelez est désuète, les clivages actuels de la société polonaise se retrouvent entre travailleurs et chômeurs (16 % de la population), riches et pauvres (5 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté), entre les régions développées et celles qui le sont moins.

Vous êtes pour la poursuite des réformes économiques et une intégration à l'Union européenne et à l'Otan. Quelles sont vos différences avec Lech Walesa ?

Nos conceptions s'opposent sur la future Constitution, en particulier sur la forme du régime -Lech Walesa veut renforcer les pouvoirs du président alors que je suis pour un régime parlementaire-, et sur les relations entre l'Eglise et l'Etat, qu'il est temps de normaliser. Sur le plan économique, le SLD, au gouvernement depuis 1993, a prouvé sa capacité à mettre en œuvre les réformes (+5 % de croissance en 1994, + 6 % prévu en 1995). Mes méthodes sont aussi très différentes de celles de l'actuel président. Je suis en mesure et souhaite collaborer avec la majorité parlementaire pour mener à bien les réformes de la fiscalité et des retraites notamment. Lech Walesa a montré qu'il préférait les coups tactiques et qu'il ne dispose pas de vision globale des réformes à mettre en œuvre. Ces différences de style et de méthode risquent d'apparaître clairement lors des deux débats-duels télévisés du 12 et du 15 novembre. Premiers du genre dans une élection présidentielle polonaise, ils pourraient bien être déterminants.

Propos recueillis par Hélène Van Heems

L'État nigérian a tué Ken Saro-Wiwa



Au matin du vendredi 10 novembre, le président du mouvement pour la survie du peuple Ogoni (Mosop), l'écrivain Ken Saro-Wiwa et huit autres opposants, Barinem Kiobel, John Kpuinem, Baribor Bera, Saturday Dobee, Nordu Eawo, Daniel Gbokoo, Paul Levura et Félix Nuate, ont été pendus.

Ces "assassinats légaux" ont soulevé l'indignation générale. En effet, ces exécutions font suite à un procès controversé devant un tribunal d'exception qui, au mépris des lois internationales, interdit toute possibilité de faire appel. Mais cette parodie de justice, ce procès profondément irrégulier, cet acte odieux de la junte militaire du général Sani Abacha ne saurait stopper le combat du Mosop, attaché à la non-violence, qui défend la cause du peuple Ogoni. En effet, les Ogonis, petite communauté de 550.000 personnes, se sont mobilisés en masse pour demander à la fois leur autonomie, un partage plus équitable des revenus du pétrole qui représentent 90 % des recettes d'exportation du pays et le droit de contrôler son environnement dévasté, selon lui, par les compagnies pétrolières. Des revendications somme toutes légitimes pour cette minorité.

Certes, depuis huit jours, les pressions internationales sur le Nigéria se multiplient. Après avoir décidé à la quasi-unanimité des 52 Etats membres (à l'exception de la Gambie) de suspendre le Nigéria de son organisation, le sommet du Commonwealth, réuni à Auckland en Nouvelle-Zélande, a adressé un ultimatum au régime, lui fixant un délai de deux ans pour mieux respecter les libertés politiques et les droits de l'homme, faute de quoi il sera expulsé de l'organisation. C'est la première fois depuis la création du Commonwealth, en 1911, qu'un des pays membres en est suspendu. De son côté, l'Union européenne a décidé de rappeler en consultations dans leur pays respectif ses 15 ambassadeurs au Nigéria. Mais la junte militaire au pouvoir, qui ne recule devant rien, elle l'a prouvé sauvagement, sera-t-elle impressionnée par ces figures imposées de l'indignation internationale ? On ne peut que regretter que la communauté internationale ait été si silencieuse et timorée entre l'annonce des condamnations et les exécutions. Il est maintenant trop tard pour ces neuf opposants au régime militaire, mais le combat continue.

Laurence Dumont
Secrétaire nationale aux droits de l'homme

Jean Glavany, directeur de la publication, a souhaité publier le texte ci-dessous :

Chers amis de «Vendredi», ainsi va la vie des alternances démocratiques à la tête du Parti socialiste : il faut laisser la place du jour au lendemain et disparaître du paysage.

Comme Secrétaire national à la communication, comme porte-parole, j'ai donc cédé ma place, sans amertume, sans regrets, en toute amitié même, à François Hollande et Manuel Valls, pour qui j'ai estime et amitié.

Pour "Vendredi" dont j'assumais la direction et, même, la responsabilité juridique et financière, mon état d'esprit n'est pas le même : j'ai de l'amertume et des regrets.

Amertume et regrets de laisser une équipe d'amis, salariés, pigistes, bénévoles, avec lesquels j'ai eu plaisir à travailler pendant un an, dans des conditions extrêmement pénibles, équipe que je tiens à remercier chaleureusement et à qui je souhaite "bonne chance" pour la suite.

Amertume et regrets de laisser le bateau au milieu de la traversée. Je pensais, naïvement, qu'on allait permettre à tous ceux, tous y compris le premier responsable, qui avaient sauvé et relancé notre hebdomadaire, de le développer et de parachever la construction de l'instrument de communication politique moderne que nous avions entreprise.

Car je voudrais redire ici, brièvement, le travail accompli en un an, depuis un an. Quelle était la situation il y a un an ? Vendredi arrêté, le Parti sans presse, un conflit social larvé, une ambiance délétère... En un an, quels résultats obtenus ? : Vendredi n'est pas mort, Vendredi a pu renaître, recréer le lien entre le National, les sections, les militants, et soutenir les deux campagnes électorales de l'année, la présidentielle et les municipales. Bilan incontestablement positif en soi.

Mais à quel prix ?

Au prix d'une pagination réduite, d'un papier de moindre qualité certes.

Au prix d'un douloureux plan social, d'un licenciement collectif pour cause économique dont le Bureau national m'avait donné le mandat pour que Vendredi ne supporte plus la charge d'une rédaction de journalistes professionnels. Ce licenciement, dont j'ai porté seul la charge, avec le soutien solidaire et amical d'Alain Claeys notre trésorier, m'a valu bien des rancunes, bien des rancœurs, une aggressivité incroyable, une campagne pénible. Je me suis tu par esprit de responsabilité, par souci d'apaisement, par respect aussi de la détresse de certains des licenciés privés de tout emploi, de toute ressource au-delà des indemnités légales. Mais j'en ai, comme l'on dit, gros sur la patate : et pourquoi aurais-je payé seul, le prix d'une décision collective ? De tribunal de commerce en tribunal de commerce, d'inspection du travail en tribunal des prud'hommes, d'audience au cabinet du ministre du Travail pour faire face à un recours auprès du ministre Jacques Barrot, j'ai tout assumé, bénévolement, politiquement.

Résultat : Vendredi n'est pas mort. Notre budget annuel, conformément au mandat absolu qui nous avait été fixé, a été divisé par 2,2 de 18 à 8 millions de francs.

Je crois, en outre, que nous avons créé un "outil militant" utile et efficace comme le prouve de nombreux témoignages de satisfaction.

Mais le travail n'est pas achevé : j'ai lancé, cet été, un plan de développement de "Vendredi" pour le doter de nouveaux moyens et le développer. Ce plan sera mis en œuvre sans moi, sans doute parce que l'élégance n'est jamais la règle en politique, à moins qu'on ne l'apprécie que chez les autres.

Un dernier mot : si c'était à refaire, je ne sais pas si je le referais. C'était dur, trop dur. Et une organisation politique comme la nôtre, à l'heure de sa rénovation, devrait prendre garde à ne pas user ses responsables jusqu'à la moëlle avant de les jeter sans ménagements.

Je souhaite, de tout mon cœur, bonne chance à Vendredi, avec mes amitiés plus socialistes que jamais.

Jean Glavany

Droit de réponse

A la suite de l'entretien avec Marcel Bluwal, président de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD), paru dans "Vendredi" n°262, Jorge Lavelli et Lluis Pasqual, directeurs des Théâtres de la Colline et de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, nous demandent de publier le texte ci-dessous :

«Nous avons été pris à partie dans une lettre ouverte au ministre de la Culture, parue sous forme d'une "publicité" dans "Le Monde" et "Libération".

Nous tenons donc à informer vos lecteurs de ceci :

Tous les chiffres officiels de nos bilans le démontrent, il n'y a, ni à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, ni au Théâtre national de la Colline, la moindre "rupture avec le public". En revanche, la tâche de faire découvrir au plus grand nombre les textes d'auteurs contemporains ou classiques, le travail de jeunes metteurs en scène, et celui d'acteurs de qualité, connus ou non, exige une complexe politique de communication à laquelle nous associons le plus souvent possible des partenaires extérieurs. Ceux-ci prennent en charge certaines opérations exceptionnelles, notamment destinées au jeune public, ce qui n'affecte en rien les droits versés aux auteurs. Il nous semble que c'est là le devoir d'un théâtre d'art dont la mission fondamentale est celle de la création et de la découverte, ce qui s'inscrit dans la plus haute tradition du Service public.

Ce chemin difficile, nous le traçons sans démagogie : ni nez rouge, ni farces et attrapes, ni "strip-tease"... Et nos relations avec le public s'établissent quotidiennement sur des terrains plus variés, plus subtils, plus riches et plus vivants que ceux de grilles tarifaires, conformes au subventionnement qui, dans les temps difficiles que traversent nos sociétés, est l'honneur de la démocratie.

La SACD doit connaître la longue liste des auteurs et traducteurs dont les œuvres ont été créées ou représentées dans nos théâtres : elle figure dans ses livres de comptes. La simple lecture de nos publications suffirait à lui faire découvrir le nombre de nos productions, l'exigence de nos répertoires et la qualité de notre rapport au public. Mais peut-être, Monsieur Bluwal préfère-t-il s'en tenir à la lecture tronquée et fallacieuse de nos tarifs : ils sont conformes à la norme du Service public et homologués par le ministère de tutelle.

Monsieur Marcel Bluwal n'est ni le premier ni le dernier donneur de leçons. Les siennes voudraient faire table rase de politiques artistiques audacieuses et de gestions rigoureuses. Mais il est par le moins curieux que cette guerre soit déclarée par quelqu'un qui ne nous a jamais adressé ses attaques directement.

Quels intérêts, le Président de la SACD prétend-il défendre, entouré de quels alliés, pour le profit de quelle société d'auteurs et pour quel avenir du théâtre ?... Nous ne sommes pas les seuls à nous poser ces questions.

Depuis cinq ans, l'Odéon-Théâtre de l'Europe a réalisé plus de 1980 représentations qui ont contribué à verser plus de 6,5 MF de droits d'auteur (soit une hausse de plus de 20 % par rapport aux cinq années antérieures) sans compter l'apport de droits au titre des 258 représentations de ses spectacles en tournées.

A la fin de sa neuvième saison, le Théâtre national de la Colline, consacré exclusivement au répertoire contemporain, aura réalisé plus de 2955 représentations de 33 auteurs d'expression française et 35 auteurs étrangers dont les traducteurs sont eux aussi justement redevables de droits. Pour cela et jusqu'à ce jour, la SACD a perçu 7,9 MF, plus l'apport des droits relatifs aux 723 représentations en tournées en France et à l'étranger.»

Lluis Pasqual - Jorge Lavelli

UNE QUESTION DE TROP

Excuses à Marcel Bluwal

La rédaction de "Vendredi", voulant actualiser l'interwiew de Marcel Bluwal (réalisée en juillet mais parue dans "Vendredi" n° 262 du 27 octobre 1995) en fonction de sa "Lettre ouverte au ministre de la Culture", a cru bon d'en insérer un extrait par l'ajout d'une question supplémentaire. Bien entendu, cette question-réponse ne faisait pas partie initialement de l'entretien. N'ayant pu joindre Marcel Bluwal pour autorisation avant notre parution, nous avons, ce qui est une erreur déontologique, imprimé sous son nom ce fragment de sa lettre. Qu'il veuille bien nous en excuser.

Quant au fond, le Secrétariat national à la Culture du PS interviendra prochainement pour informer nos lecteurs de sa position.

La rédaction de "Vendredi"

Fondation

COUP de CŒUR et de CROC

♠ LE ROBERT ANTISÉMITE ?

Non seulement antisémite, mais raciste anti-arabe. En effet dans sa dernière édition du dictionnaire des synonymes on trouve comme synonyme d'avare les mots «youpin, youtre», certes en compagnie d'Ecossais ou d'Auvergnat, mais tout de même ! Le président du Consistoire, Jean Kahn, et le MRAP ont fait retirer de la vente les ouvrages incriminés. D'autant qu'à l'article «arabe» on pouvait lire «crouille, bicot, raton». C'est une «négligence», affirme le Robert. Dans ce sens, avec le respect qu'on doit au Robert, c'est une négligence coupable.

♥ VOLT/AIR CIRCUS

Tout l'attirail du cirque au service d'un Voltaire réinventé qui rigolerait bien. «Candides» (1) (avec S pour ne pas trop coller à l'original), c'est aussi Cunégonde et Pangloss grimés façon «Piste aux étoiles», avec trapèzes, sciure, voltiges et cordes. Du cirque sans l'être, pas théâtre, pas sketche, pas danse, mais tout cela dans ce «cirque baroque» voltairien : volt/air - dramaturgie aérienne virtuose d'équilibrisme mimée et d'envol. Le créateur de ce circo-théâtre ahurissant, Christian Taguet, a tiré la piste vers les planches. Il dit avoir voulu supprimer «le numéro de cirque et l'amener au récit». C'est réussi.

(1) «Candides» - Espace chapiteau - Parc de la Villette, jusqu'au 26/11. Après, tournée à Angoulême, La Rochelle. Tél. : 40 37 38 99.

♠ LE CARRÉ BLANC DE CHIRAC-VIDÉO

Ce n'est qu'un jeu vidéo «Virgin» sur la conquête de la planète. Avec comme illustration les pères despotes connus. «Jeu sur la dictature et la mégalomanie» dit le prospectus. Or, sur la pub anglaise, accompagnée d'Hitler, de Khadafi, de Staline, de Mussolini et d'Hussein, le portrait de Chirac, avec son champignon atomique. De quoi être fier de notre président. L'«Union des Français de l'Etranger», assez de droite, a crié au sacrilège et obtenu qu'on cache l'effigie de Chirac avec un carré blanc. Ce qui est presque pire : carré blanc pour Chirac ...

ROLAND JACCARD

"En art, un seul critère, la

Roland Jaccard se définit comme un nihiliste joyeux. Pourtant dans le «Journal d'un homme perdu» (1) et «Le cimetière de la morale» (2), qu'il vient de publier, derrière la légèreté apparente et l'élégance du style, la gravité revient sans cesse, la mort rôde. Il est essentiel d'écouter cet ami de Cioran, car il nous éclaire sur le pessimisme dont souffre une partie de la jeunesse actuelle.

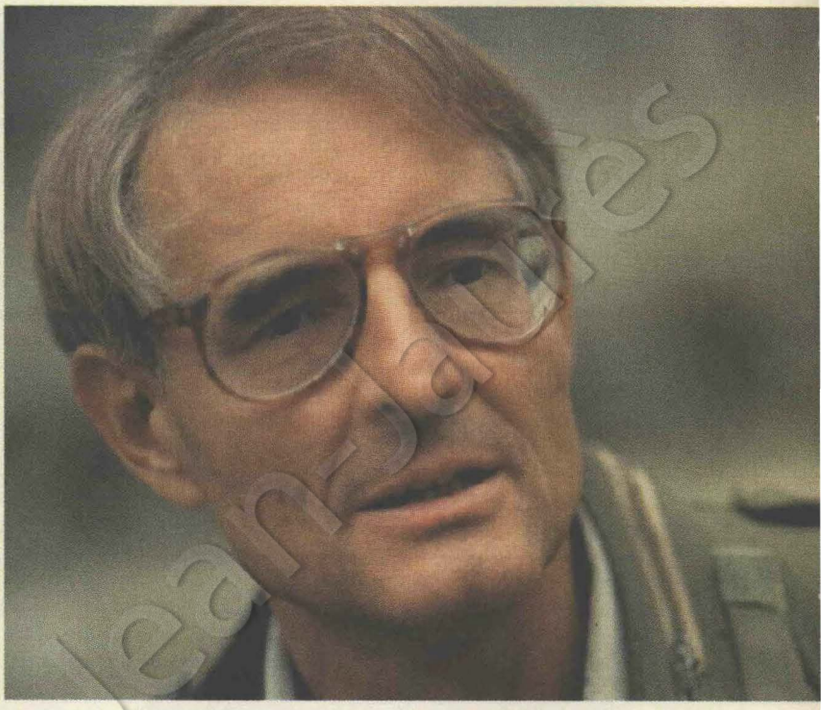

Vous avez bien connu Cioran ...

C'était comme un père. J'aimais son côté marqué par l'Europe centrale. Il avait l'esprit viennois. C'est un homme qui essayait de saper les certitudes. Il pratiquait à merveille l'art de ne pas se prendre au sérieux, de tout tourner en dérision. On s'amusait beaucoup avec lui. Il a été marqué par Schopenhauer. Jeune, il a d'ailleurs déclaré : «Je veux être Schopenhauer ou rien».

Vous êtes un écrivain nihiliste...

Quand j'avais 18 ans, j'ai travaillé à Lausanne pour un journal socialiste, «Le Peuple», et je me suis inscrit au Parti socialiste. Mais les années que j'ai passées ensuite sur le divan et mon goût pour la psychanalyse ont effacé mon intérêt pour la politique.

Il y a deux sortes de nihilismes. Le nihilisme métaphysique est celui que je pratique. Pour moi, le néant est préférable à l'être et je me demande ce que je fais ici. J'aurais préféré ne pas y être. Cela dit, une fois qu'on est là, et tant qu'on ne se suicide pas, autant faire que les choses se passent le moins mal possible. L'autre catégorie de nihilistes, ce sont les nihilistes politiques. Tels les nihilistes russes qui jetaient des bombes pour atteindre dans sa chair le régime tsariste. A mon sens, ce ne sont pas vraiment des nihilistes, dans la mesure où ils pensent que l'action révolutionnaire et le terrorisme peuvent modifier la société. Ce sont plutôt des utopistes. Le vrai nihiliste pense qu'il n'y a rien à faire.

> **« Le néant est préférable à l'être et je me demande ce que je fais ici. J'aurais préféré ne pas y être. »**

Vous publiez «le journal d'un homme perdu». Pourquoi avez-vous fait ce choix du journal intime ?

On écrit son journal intime dans l'espoir de mieux se connaître. Cela permet aussi de trouver sa forme, son style, sa personnalité. J'ai lu beaucoup de journaux intimes. Julien Green, Léautaud, Benjamin Constant, Rousseau et Amiel ont créé un terrain favorable. En outre, mon père, qui était professeur, m'a incité, à partir de l'âge de 12 ans, à tenir mon journal. Il m'a corrigé jusqu'à ma quatorzième année et, ensuite, j'ai continué spontanément. Malheureusement, les grands pessimistes sont faits pour ne pas être lus. Si vous développez des théories touchant à l'inutilité de toute action, au fait qu'il faut pleurer sur les hommes plutôt à leur naissance qu'à leur mort et que le suicide est la solution logique du problème de la vie, vous appartenez à une certaine famille de philosophes un peu fêlés, un peu marginaux, qui ont leurs lecteurs, mais ça ne fait pas des best-sellers.

Vous publiez également un essai sur les écrivains nihilistes, «Le cimetière de la morale»...

Schopenhauer est un peu le père spirituel des nihilistes. Il a révolutionné la philosophie en la rapportant au corps, à la volonté et à la sexualité. La plupart des écrivains que j'aime ont été marqués par Schopenhauer. Au premier rang d'entre eux, Nietzsche, évidemment. Lou Salomé m'a intéressé pour sa

Cinéma Quelle connerie, la guerre !

«Fiesta». C'est ainsi que les franquistes désignaient certaines exécutions qui se déroulaient devant un public choisi, pendant la guerre d'Espagne. C'est aussi le titre du beau film tiré d'un roman de José Luis de Villalonga, qui relate un épisode de sa vie. Mais le conflit entre Rafael, ce tout jeune homme qu'on veut transformer en tueur, et Masagual, le vieux colonel cynique, a valeur universelle. La guerre d'Espagne symbolise l'absurdité de toutes les guerres. La force de ce film est de ne pas aborder le sujet sous l'angle du bien et du mal, de l'alibi de la «bonne guerre», ce qui revient souvent à glorifier ce qu'on veut dénoncer. La force de ce film, c'est aussi de montrer comment un appareil politique peut embrigader la jeunesse, comment des règlements de comptes personnels sont perpétrés sous couvert de l'uniforme, quelle fascination peut exercer le spectacle d'exécutions ou encore comment le fascisme a provoqué chez certains un plaisir quasi esthétique. Le colonel pratique la guerre avec cruauté, mais son effrayante lucidité lui permet d'en voir et d'en dénoncer les aspects monstrueux. C'est un être ambigu, à la fois pervers et désespéré, magnifiquement interprété par Jean-Louis Trintignant. L'ensemble de la distribution est d'ailleurs remarquable, notamment Laurent Terzieff en curé républicain et martyr. Et la mise en scène réaliste de Pierre Boutron parfaitement maîtrisée.

A voir également cette semaine : «La croisade d'Anne Buridan» et « Manneken Pis».

C.P.

Jean Jaccard

chair de poule"

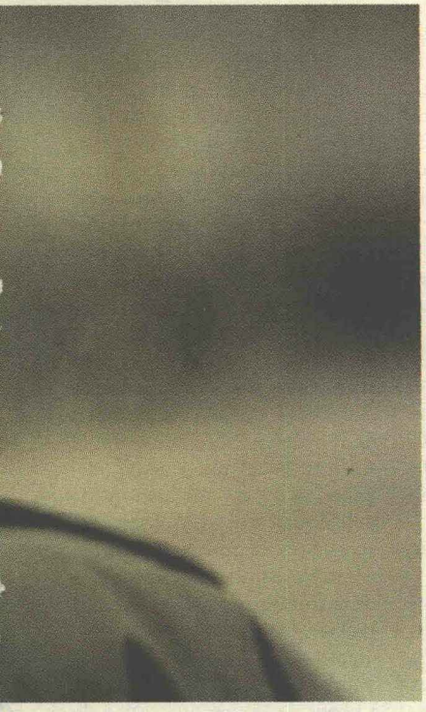

proximité théorique et pratique avec la psychanalyse. Louise Brooks a joué un grand rôle dans ma vie, je lui ai consacré un livre et nous avons correspondu. Quant à Sissi, l'impératrice, bien qu'elle ait été l'épouse de François Joseph, c'était une anarchiste dans l'âme. Elle a écrit des poèmes nihilistes. Ces trois femmes ont des points communs : un certain refus de la féminité, de l'amour, de la procréation et une tendance à l'autodestruction.

«En art, il n'y a qu'un seul critère : la chair de poule». Voilà une merveilleuse réponse à la question de l'esthétique.

Le critère, c'est ce qu'on ressent. Le frisson, presque l'excitation sexuelle, qu'un tableau, un film, un livre, vont provoquer chez vous. C'est comme la rencontre amoureuse : parce que c'est elle, parce que c'est vous. Ensuite on peut toujours théoriser, c'est secondaire par rapport aux chocs qu'on éprouve. Les chocs les plus forts sont ceux qu'on éprouve durant l'adolescence et qui nous marquent pour toute la vie. Le plaisir qu'on éprouve ensuite est souvent le plaisir de retrouver quelque chose de déjà connu. C'est même à la base de la théorie de l'amour chez Proust. On ne trouve pas, on retrouve toujours un visage aimé, une figure du désir. Et on a, à peu près, la même théorie chez Freud.

Propos recueillis par Claude Polak

(1) Ed. Zulma. 1995. 257 p., 110 F.
(2) PUF. Perspectives Critiques. 1995. 133 p., 78 F.



COUP de CŒUR et de CROC

MUTINES ÉDITIONS ASSOCIATIVES

Dans le déluge des bouquins «non-Goncourables», c'est chez les petits éditeurs «amateurs», loin des dinosaures littéraires, qu'on trouve des curiosités. Par exemple, dans ces «Editions Mutines» qui ont choisi la voie associative. «Mutine», non par malice, mais parce que leur responsable s'appelle Marie-Thérèse Mutin. Elle y publie un recueil de textes un tantinet fantastiques : «Quelques vies pour tester nos morts» (1). Des paraboles en forme de nouvelles où l'on vieillit en une nuit pour avoir vendu 30 ans de sa vie et où le perdant d'un jeu télévisé cruel («Audimat mon amour») fait «débrancher» un vieillard agonisant.

(1) Ed. Mutine 34 rue des Vernottes -21110 Cessey-s-Tille. Tél. : 80 37 89 03.

J.V.

Télé Médias — L'immonde ordre moral

Rien que le nom fait frémir. «Les Croisés de l'ordre moral» au relent vichyssois, titre du reportage d'«Envoyé spécial» de jeudi (FR2) sur les commandos anti-IVG. «Ce sujet valait bien 50 minutes», dit le producteur Paul Nahon. Largement. Et les journalistes, Jacques Cotta et Pascal Martin (3 mois d'enquête) l'ont couvert avec une inquisition, si je puis dire, attentionnée, sans état d'âme, mais, on peut le regretter, avec une dramatisation à l'américaine.

Ce sont les dessous de ces groupuscules qui nous sont révélés. On en est encore plus inquiets à les écouter. Ils forcent les hôpitaux, s'enchaînent aux blocs gynécos, molestent les infirmières. Aux USA, ils flinguent les chirurgiens, pas encore chez nous mais ça viendra si on laisse faire (1). Ils sortent des aberrations du genre : «L'avortement, c'est un génocide.» L'un d'eux, un toubib, dit qu'«Hitler a moins fait de morts que l'IVG». La Licra devrait foncer. Ça vaut le «détail» de Le Pen, de qui nombre de ces associations sont proches.

C'est cette face immergée de l'iceberg qu'on découvre. Et comment tous ces groupes fascisants-bien-pensants sont sûrs de leur bon droit. Légitimité, ils disent. Ne la tiennent-ils pas du Saint-Père (qui aime comparer l'avortement aux camps d'extermination) ? Et du Très-Haut, comme Yamir ou Kelkal ? L'encyclique du Pape qui veut «rechristianiser l'Europe», «Evangelium vitae», affirme le droit à la rébellion contre l'Etat au nom de l'«Ordre moral» de l'Eglise.

A partir de ce credo, le maillage est efficace. Leurs lobbies scientifiques (Amis du Pr. Lejeune), familiaux (associations), politiques (Parlement et gouvernement) ont des relais partout. Avec ce Conseil pontifical des familles ou des groupes de presse comme «Ictus» ou «Familles de France». La toile d'araignée a l'appui logistique de l'Eglise et surtout de l'Opus Dei.

On apprend aussi, plus croquignolet, grâce à ce reportage, que nous avons un «glaire cervical régulateur des naissances» et qu'une femme violée, si elle résiste réellement, n'a pas d'enfant et autres détails affligeants de sottise qui sont les fondements de l'Ordre moral. Vous avez vu l'émission et, sans être parano, vous avez le droit de crier : «Attention, ils «sont partout» ! C'était juste un jeu de mot sur «Je suis partout»...

Jean Vermorel

(1) Manifestation contre l'Ordre moral anti-IVG, le 25 novembre.

A VOIR AUSSI

Samedi 18 **Arte** - 21h30	«UN CERTAIN HOHENSTEIN». Documentaire de Hans Grabe. Journal-doc d'un petit fonctionnaire nazi en Pologne qui croyait y apporter la «civilisation»? Nuancé mais implacable.
Mardi 21 **Arte** - 20h40	«ALGÉRIE : QUEL AVENIR POUR LA DÉMOCRATIE ?». «Transit» de Pierre Thivolet. 5 jours avant, le 16/11, élection présidentielle. Y aura-t-il eu boycott ? Retour aux urnes des Algériens et soirée électorale.
Mercredi 22 **FR3** - 20h50	«LA MARCHE DU SIÈCLE». SUJET : «LES JURÉS». Au moment où Toubon (qui sera là) va présenter sa réforme, analyse des dysfonctionnements des cours d'assises.
FR2 - 22h30	«BAS LES MASQUES». Un Mireille Dumas plutôt distractif : «Ma vie privée sur la place publique». Rumeurs, petits scandales et paparazzis dans le show-bizz. Avec Distel et Vadim, c'est dire ...
Jeudi 23 **Arte** - 20h40	«LE PROCÈS DE NUREMBERG». «Thèma» de Kurt Von Daak. Archives allemandes. Le nazisme au banc des accusés -qui presque tous nièrent. Du 20/11/45 (il y à 50 ans) au 1/10/46, une «première» dans l'histoire du droit et de l'humanité.
Vendredi 24 **FR2** - 23h45	«GÉOPOLIS» de Claude Sérillon. Alors que la droite tire sur le Service public, suivez cette excellente émission (après le «Bouillon de culture» de 22h35). «Méditerranée, mère des peuples». Une maman d'actualité, de 386 millions d'enfants sur 18 pays. Histoire de la Mare Nostrum depuis les Phéniciens.

LA VIE DU PARTI
lettre de Vendredi

AGENDA

Dans le cadre des meetings pour soutenir nos candidats aux législatives partielles :

17 Nov.	Séméac (Htes-Pyrénées)	H. Emmanuelli

Rencontre avec les conseils fédéraux :

23 Nov.	Côte-d'or	H. Désir
24 Nov.	Aube	J.L. Cottigny
27 Nov.	Aude	J.P. Bel
28 Nov.	Somme	J.P. Bel - J.L. Cottigny
30 Nov.	Moselle	D. Vaillant
30 Nov.	Haut-Rhin	A. Ghayet
30 Nov.	Charente	A. Claeys
30 Nov.	Meurthe-et-Moselle	A. Bergounioux
1er Déc.	Finistère	D. Vaillant
1er Déc.	Nièvre	F. Hollande
4 Déc.	Sarthe	A. Bergounioux
4 Déc.	Gard	M. Valls - S. Guillaume
5 Déc.	Doubs	M. Valls
8 Déc.	Alpes-Maritimes	J.P. Bel - H. Désir
8 Déc.	Allier	J. C. Cambadélis
8 Déc.	Charente-Maritime	A. Bergounioux
8 Déc.	Haute-Loire	A. Claeys
14 Déc.	Haute-Savoie	B. Roman
15 Déc.	Ille-et-Vilaine	M. Valls
19 Déc.	Savoie	S. Guillaume
22 Jan.	Isère	S. Guillaume

LE PS EN TÊTE

Cantonales partielles novembre 1995

51 - MARNE REIMS-9
Sortant : Gilles Ferreira (RPR-UDF-UNI)
Résultats du1er tour (05/11/95) :
RPR-UDF-CNI : 31,33 %
PS : 31,40 %
FN : 16,11 %
PCF : 12,17 %
Verts : 3,31 %
DVD : 3,08 %
EXG : 2,59 %
Résultats du 2e tour (12/05/95) :
PS : 55,53 %
RPR-UDF-CNI : 44,47 %
JEAN-CLAUDE LAVAL (PS) Elu.

Département des coordinations, Elections

Culture

Non, la Culture n'est plus un sanctuaire

Après avoir tenté laborieusement de présenter un budget de la Culture -avec artifices et contorsions- représentant 1 % du budget de l'Etat pour 96, conformément aux engagements électoraux de Jacques Chirac, le gouvernement cherche aujourd'hui à réduire de 800 millions de francs, sur près de 13 milliards, les crédits de la Culture de l'année en cours.

Tous les établissements culturels de notre pays seront frappés : ce sera le Festival d'automne, contraint de ne pas honorer les contrats signés avec les plus grands artistes internationaux, ce sera le Centre national du théâtre qui ne recevra pas la subvention promise, tout comme des centaines de compagnies de danse, de théâtre et de spectacle empêchées de travailler.

Le Parti socialiste s'associe à la colère de la profession et agira sous toutes les formes possibles pour que cette mesure injuste soit rapportée.

Frédérique Bredin
Secrétaire nationale à la culture
9 novembre 1995

Mise en place de la Commission économique

Lionel Jospin et Pierre Moscovici ont mis en place, le lundi 13 novembre 1995, la nouvelle Commission économique qui sera présidée par Jean-Paul Planchou, ancien député, maire de Chelles.

Lionel Jospin a explicité, devant les membres de la Commission, le rôle et la place de cette dernière dans le processus de rénovation et de réflexion sur le fond, engagé par le parti.

Il a posé la question-clé de nos travaux : "celle de la définition d'une politique économique et sociale de gauche, que l'on puisse mener avec efficacité au pouvoir ". Il a souhaité que les socialistes ne reviennent pas, en cas d'alternance, purement et simplement à la politique qui fut la leur à la fin de la deuxième législature socialiste. Mais notre attitude ne saurait se cantonner à un discours de pure opposition, ni à des considérations générales sur la critique du libéralisme. Notre examen sera centré sur la lutte contre le chômage, tout en prenant en charge la question des déficits. Lionel Jospin a aussi demandé que soit clairement identifié ce qui relève de l'action nationale d'une part, de l'échelon européen et mondial d'autre part. La Commission économique jouera un rôle important à trois niveaux :

- l'analyse et le suivi de l'actualité et de la conjoncture,
- la préparation des débats internes du parti (en 1996, conventions thématiques sur la mondialisation et sur la redistribution),
- l'élaboration du programme du Parti socialiste pour 1998.

Cette commission, qui regroupe aujourd'hui 107 personnalités (universitaires, chercheurs, hauts fonctionnaires, hommes d'entreprise, parlementaires, syndicalistes...) du monde économique, sera organisée, afin d'affiner les thèmes de l'emploi, de la politique monétaire et macro-économique, de la fiscalité et des prélèvements, de la mondialisation, en autant de groupes susceptibles de produire des notes ou des textes, supports aux débats internes, mais aussi en mesure d'alimenter le débat public à travers des publications.

La mise en route de la Commission économique est un des aspects de la remobilisation et de la mise au travail de l'ensemble du parti qui, dans le cadre des débats thématiques dont le départ sera donné dès la semaine prochaine, entend préparer, par la réflexion et le débat ouvert avec tous, les échéances électorales à venir.

Les trois prochaines réunions de la Commission, d'ici le début janvier, traiteront du bilan économique et social des six premiers mois de la présidence Chirac, de la mondialisation de l'économie et de la réforme fiscale.

14 novembre 1995

Parti socialiste

Soutien du Parti socialiste à la journée du 14 novembre pour la Sécurité sociale

La Sécurité sociale a été un instrument essentiel pour le progrès social dans notre pays depuis 1945. Elle est plus nécessaire que jamais quand se développent la précarité et l'exclusion. C'est pourquoi les socialistes, comme l'immense majorité des Français, y sont très attachés. De même qu'ils sont attachés à sa gestion par les partenaires sociaux.Aujourd'hui, il faut améliorer la qualité des remboursements en développant une politique de santé publique, une vraie médecine préventive, à l'école, au travail, en instaurant une maîtrise médicalisée des dépenses. Du côté des recettes, il faut augmenter les prélèvements sur les revenus financiers.L'ensemble des syndicats organisent une journée de manifestations et d'actions le 14 novembre. Les socialistes apportent leur soutien à cette journée et appellent à y participer pour défendre la Sécurité sociale.

13 novembre 1995

Droits de l'homme

Le "prix Sakharov pour la liberté de l'esprit" attribué à Leyla Zana

Le "prix Sakharov pour la liberté de l'esprit" créé par le Parlement européen, a été attribué, le 9 novembre dernier, à Leyla Zana, la parlementaire turque d'origine kurde dont la Cour de cassation a récemment confirmé la condamnation à quinze ans de prison (Leyla Zana est aussi la femme de Medhi Zana, l'ancien maire de Diyarbakir, qui purge actuellement une peine de quatre ans de prison pour avoir témoigné devant une commission du Parlement européen, en 1992, sur les violations des droits de l'homme en Turquie).

Rappelons que Leyla Zana, la seule femme parmi les six députés condamnés, l'a été pour "appui au terrorisme" uniquement parce que, lorsqu'elle avait prêté serment après son élection (comme membre du DEP, le Parti de la démocratie dissout depuis), elle avait prononcé quelques mots en kurde et avait plaidé pour l'amitié entre les Turcs et les Kurdes.

Le prix devrait être remis à la lauréate de 1996 pendant la session plénière du Parlement européen de décembre (du 11 au 15). Pauline Green, présidente du groupe socialiste du PE, a lancé un appel à Tansu Ciller, Premier ministre turc, en lui disant : "La libération de Leyla Zana serait un geste de bonne volonté et un très bon geste pour ce Parlement. Laissez-la venir recevoir son prix." A suivre.

Laurence Dumont
Secrétaire nationale aux droits de l'homme

Chronique d'une mort annoncée

Par Daphan Poznanski, membre du Bureau fédéral, Fédération des Français de l'Etranger (Israël).

Depuis des mois, à la section PS-Israël, nous étions inquiets du climat de violence qui s'était instauré dans le pays. Nous avions tenté d'analyser ces mouvements de l'opinion qui nous paraissaient lourds de dangers pour la démocratie israélienne ...

Les signes annonciateurs de la tragédie s'inscrivirent l'un après l'autre devant nous. Certains ne voulurent pas les lire ; d'autres, quand ils les lurent, ne voulurent pas les croire. Ce furent les premières pancartes "Rabin est un traître". Si beaucoup en furent gênés, peu à peu, nous nous y sommes habitués. Et pourtant, dire du grand soldat qu'était Rabin qu'il était un traître, c'était le dépouiller de son honneur de soldat, de son honneur de chef d'Etat mais aussi, en désignant la faute supposée, c'était amener les esprits à songer à un châtiment. Il y avait le dit : "Rabin est un traître", il y eu le non-dit, la mort. Les pancartes "Rabin est un assassin" fleurirent. Déjà, elles nous criaient l'issue. Dans les manifestations de la droite et de l'extrême droite, cette issue, on l'envisageait le cœur léger.

Les discours des honorables parlementaires de l'opposition enflammaient chaque jour un peu plus les esprits. La haine montait. Elle avait si bien pris, cette mauvaise herbe, qu'elle en devenait inopportune, même pour ceux qui espéraient en recueillir les fruits aux prochaines élections.

Les chefs de l'opposition condamnèrent alors avec fermeté le slogan "Rabin est un traître" qu'ils avaient semé. Quelle importance puisque déjà les pancartes en étaient à "il faut tuer Rabin".

Au début de l'été, tomba la sentence de 15 rabbins de Judée-Samarie, qui permettait à tout soldat de désobéir aux ordres d'évacuation des implantations. Une telle mesure dérangeait les chefs de l'opposition. Ils avaient, eux aussi, vocation à gouverner. Une telle sentence aurait constitué un précédent qui aurait pu, dans l'avenir, se retourner contre eux. Avec un bel ensemble, les chefs de l'opposition prirent leur distance avec la sentence des rabbins. Bientôt, la terrible image agitée lors d'une manifestation de l'opposition par un supporter du Likoud, Rabin en officier SS, fut brandie. Les limites étaient franchies : Rabin, assimilé au Mal absolu, déjudaïsé par l'uniforme honni. Nous nous acheminions vers les derniers chapitres.

Des rabbins affirmèrent que "celui qui se séparait d'une partie de la terre d'Israël méritait la peine de mort". Peu avant le Nouvel An juif, d'autres rabbins se réunirent devant la maison de Rabin et prononcèrent la sentence de mort, une malédiction solennelle. Le décor était planté. Dans l'ombre, le meurtrier nettoyait son arme, achetait des balles dum-dum ...

L'atmosphère s'était appesantie. Il y a peu, un article présentant les francophones d'Israël et, en particulier, les Français d'Israël, comme des supporters des mouvements les plus extrémistes, suscita l'indignation parmi nous. Nous décidâmes de prendre une part plus active dans le combat pour la paix.

Le 4 novembre, portant des pancartes "Franco-Israéliens pour la paix" et "Francophones pour la paix", nous nous sommes rendus à la démonstration en faveur de la paix et contre la violence. Mêlés à la foule, chantant avec elle le "Chant pour la paix", nous étions heureux d'affirmer par notre présence que, appartenant à la majorité silencieuse, les Français d'Israël n'étaient pas tous contre la paix. Nous étions heureux, car nous avions le sentiment que quelque chose de grand se passait là, l'adhésion du peuple au processus de paix qui, par là, s'humanisait, devenait compréhensible, était justifié, légitimé. Rabin et Peres chantaient... Le meurtrier était aux aguets. La suite de cette chronique, vous la connaissez... On a retrouvé le "chant pour la paix" imprégné du sang de Rabin...

le mot des lecteurs

"Casseurs" du service public

Des grèves à la SNCF ont perturbé, récemment, l'ensemble du trafic ferroviaire. Trois mouvements de protestation se sont succédé. Si la revendication des cheminots porte sur l'augmentation des salaires et les conditions de travail, le malaise actuel dépasse largement ce cadre et touche à l'existence même et à la qualité du service public. Il s'agit en particulier de l'annonce d'éventuelles fermetures de lignes secondaires présentées comme "non rentables" par le gouvernement, mais qui sont l'indispensable structure d'une bonne irrigation du territoire national. Pour bien des régions, c'est l'annonce d'un abandon, d'un isolement, d'une désertification à brève échéance, ceci au moment même où l'on prône l'aménagement du territoire. Le PS ne se doit-il pas de s'exprimer à ce sujet, jusqu'au plus haut niveau, avec force et détermination ? Ceci d'autant plus que les arguments des "casseurs" du service public sont spécieux : la "rentabilité" d'un service public ne se mesure pas à la même aune que celle d'un service marchand privé, et bien des responsables de haut niveau, à la SNCF même, connaissent les contreparties des fermetures qui ne sont pas prises en compte. Pour n'en citer qu'une, l'annonce des fermetures, c'est aussi celle du remplacement du trafic ferroviaire par des autobus, donc une surcharge du trafic routier déjà très saturé et responsable de 10.000 décès par an.

Véronique Roederer-Theis - 57 Metz

Banlieues

Qu'il s'agisse des moyens de lutter contre la progression du Front national, des difficultés d'intégration évoquées par le Haut conseil, du développement de la mendicité chez les jeunes, de la violence urbaine constatée dans un millier de quartiers, de la lutte contre l'exclusion ou de déclarations à l'emporte-pièce du ministre chargé de l'Intégration ("culture Rmiste", suppression des allocations familiales, déplacement de familles "délictueuses" et de mineurs multi-récidivistes...), toutes ces approches renvoient à la question des moyens à mettre en place pour s'attaquer aux problèmes des banlieues. Il faut éviter deux écueils : lancer des anathèmes en guise de politique de la ville et refuser de voir la réalité. Les solutions qui ne sont ni simples, ni rapides à mettre en place, supposent une prise de conscience des pouvoirs publics et une volonté d'agir qui soit perceptible par les acteurs locaux. Elles ont trait à différents domaines qui vont de l'aménagement du territoire au logement, en passant par l'éducation, la fiscalité ou l'emploi. (...) Il s'agit de répondre par des actions de qualité là où, il y a une trentaine d'années, on a paré au plus pressé devant la crise du logement, indépendamment de l'action massive contre le chômage à mener. Ce n'est que par une action sur le terrain que l'on parviendra à faire reculer le Front national, à éviter la constitution d'une société à deux vitesses qui verrait s'opposer des villes riches avec, notamment, des écoles privées, des services publics, un environnement de qualité, et des villes pauvres avec des écoles publiques surchargées, un manque de service public ou un environnement dégradé.

André Sillam - 77 Noisiel

Droits de l'enfant

Jeune militant de Belfort, je vous fais part d'une réflexion qui m'est venue suite à la constitution du nouveau Secrétariat national. Acteur de l'enfance, j'éprouve de l'amertume en ne voyant pas, au sein de notre parti, un relais des droits de l'enfant. Nous allons fêter, le 20 novembre prochain, le cinquième anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant. Malgré cela, des enfants souffrent d'intolérance, d'injustice, de l'Asie à l'Amérique latine, en passant par l'Afrique. L'actualité, ces derniers temps, nous a encore prouvé que les droits de l'enfant n'étaient pas respectés et que nous étions impuissants face aux agissements répressifs de certains pays qui passent outre à la convention internationale. C'est pour ces raisons qu'il me paraît nécessaire et urgent, en tant que parti politique luttant contre les injustices, de s'impliquer dans la lutte pour le respect des droits de l'enfant. L'enfant d'aujourd'hui n'est-il pas le citoyen de demain ?

Stéphane Perrin - 90 Belfort

Exclusion

Exclusion : maladie des pays riches. Rejeté, isolé, éliminé, empêché de, privé de, extirpé du corps social après y avoir été appelé par le système des conditions de vie moderne. (...) La rue pour les jeunes, l'asile pour les vieux et le sentiment de déshonneur et d'abandon pour tous. (...) Nous, socialistes, nous ne l'acceptons pas ! (...) A travers les médias, faisons résonner le mot solidarité dans toutes les consciences afin que l'action se substitue au verbe dans les états-majors politiques et autres !

Pierre Monie - 94 Vitry-sur-Seine

HEROUVILLE SAINT-CLAIR

2ème Ville du Calvados
Cité contemporaine
à l'environnement
vivant et porteur d'avenir

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Collaborateur privilégié du Maire et du Directeur de Cabinet, vous aurez pour objectif d'animer l'ensemble de la communication externe de notre ville sur la base d'un plan que vous aurez défini avec eux.

Vos missions seront multiples : - Réaliser le journal mensuel d'information municipale - Assurer la communication des grandes réalisations : transports, multimédia, constructions nouvelles, expositions, manifestations culturelles et associatives... - Informer au quotidien : panneaux urbains, journaux vidéographiques sur le câble...

Avec pour interlocuteurs les journalistes de la presse nationale et locale, mais aussi véritable consultant des différents services, vous dessinerez et ferez connaître notre image.

Nous envisageons aussi de vous confier l'animation des relations internationales de la Ville en particulier en direction de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, de la Russie, du Sénégal.... Il est donc indispensable que vous ayez une excellente pratique de l'anglais et si possible de l'allemand.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. VE/95480 à : JMLP Consultants SA 12 rue du Col Rémy - 14000 CAEN. Confidentialité assurée.

JMLP

MONTIGNY en Gohelle VIE NOUVELLE

Ville de Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais) 11 000 habitants

Recherche

secrétaire général

Cadre d'emploi des Attachés territoriaux (H ou F)

- **Direction et coordination de l'ensemble des services**
- **Participation aux orientations municipales**
- **Esprit d'initiative et collaborateur direct du Maire**
- **Gestion budgétaire M14 applicable au 01/01/96.**

Rémunération selon conditions statutaires, indemnités liées à la fonction, 13e mois, logement de fonction.

Poste à pourvoir début 1996. Candidature avec CV et photo à adresser à Monsieur le Maire, Conseiller général - Hôtel de ville- 62640 Montigny-en-Gohelle pour le 4 décembre 1995 au plus tard.

La ville d'Auch (Gers) 25 000 habitants

recrute au 1er janvier 1996

Un INGENIEUR SUBDIVISIONNAIRE ou un INGENIEUR EN CHEF

Ayant vocation à occuper, à terme, l'emploi de directeur des services techniques.

Missions :
Sous l'autorité du secrétaire général, il sera chargé
- d'assister le directeur des services techniques dans l'encadrement et l'animation des services techniques (bâtiments communaux, voirie, espaces verts, propreté ...).
- Sera impliqué dans la gestion administrative, la programmation, l'étude et le suivi des travaux.

Profil :
Expérience pluridisciplinaire technique,
Sens de l'organisation et aptitude à l'encadrement,
Connaissances urbanisme et informatique souhaitées,
Expérience de management d'équipe.

Conditions :
Rémunération statutaire • Régime indemnitaire • Logement de fonction.

Adressez votre candidature, CV, photo à :
Monsieur le Maire de la Ville d'Auch, Hôtel de ville - 32007 - Auch cedex

☞"De toi à moi"✍

E M P L O I

■ H 30 ans, Sciences-Politiques Paris, maîtrise de droit - 4 ans d'exp. prof. dans les secteurs logement, politique et social, cherche un poste en cabinet, assistant parlementaire, chargé de mission. Tél : 45 77 53 23 (répondeur).

■ Directeur de cabinet , ancien assistant parlement., élu et militant, cherche poste contractuel au nord de Paris, région Nord-Pas-de-Calais de préf. Tél : 27 82 73 26.

■ H 25 ans, DESS communication, politique et animation locales, maîtrise de Science politique - Sorbonne, expérience coll. locales, cherche poste chargé de communication dans coll. locales, assistant parlementaire. Toutes régions. Tél : 43 43 28 08 (répondeur).

■ Ingénieur, traitement des eaux, 30 ans, 4 ans d'expérience en études et conseils en environnement, recherche poste en bureau d'études ou collectivité. Tél : 49 88 70 81.

■ Diplôme management et communication culturels - maîtrise ciné et audiovisuel - BTS Régisseur ENAT du théâtre. H 31 ans cherche emploi Paris et région. Tél : 42 23 38 30.

■ 27 ans, DESS Urbanisme et Aménagement, maîtrise Economie publique, cherche emploi en collectivité territoriale, mobilité géographique. Tél : 80 52 60 23 (répondeur).

■ Ex International Foot-ball - 18 ans joueur pro. Brevet Etat Moniteur EPS - brevet Etat entraîneur foot-ball 2e-3e degré recherche poste entraîneur ville + 30 000 hab. Tél : (1) 42 27 91 33 (répondeur).

■ H 24 ans, IEP Paris + DEA Sc. Po. exp. assistant parl., coll. loc., enseignement, compét. sport., cherche CDD ou CDI dans Comm., conseil, Pol. soc., défense, sécurité. Département 75 ou proche. Tél : 42 50 57 84.

■ F 25 ans, cél., maîtrise Risques industriels : Environnement Hygiène et Sécurité des chantiers, Traitement déchets. Exp. exercée à Dir. Rég. SNCF. Centre. Recherche coll. territoriales : poste de coordinateur de chantier, traitement déchets, pollutions environnementales. Tél : 54 43 02 35.

I M M O B I L I E R

■ Etudiant cherche chambre ou studette à louer. Prix raisonnable ou échange contre services. Tél : 46 06 40 32.

■ (66) loue-Font-Romeu studio cabine neuf-5 places-plein sud-terrasse de 14m2-TV-LV- garage. 1000 à 1800 F la semaine. Tél : 67 65 08 45.

■ A Roquefort, Landes, à vendre maison en pierre, 4 pièces -surface 140 m2 - SDB-WC- 200 m2 terrain-hangar-1 dépendance 30 m2-chauffage électrique-3 cheminées-grenier 40 m2. Prix : 200.000 F. Tél : 58 45 52 20 après 19 H.

Ville de Velaux dans les Bouches-du-Rhône

7 300 habitants

recrute rédacteur territorial expérimenté pour son service "urbanisme".

Uniquement par voie de mutation.

MISSIONS :

- instruction des demandes d'autorisation de bâtir et autres travaux,
- participation aux révisions du POS,
- gestion des contentieux en urbanisme et des procédures foncières (cessions, acquisitions amiables, par voie d'expropriation ou de préemption),
- suivi de la fiscalité foncière.

QUALITÉS REQUISES :

- expérience de plusieurs années dans un service urbanisme,
- aisance rédactionnelle pour la préparation de courriers et de mémoires dans les affaires contentieuses,
- qualité de synthèse, d'organisation et de planification,
- maîtrise de l'outil informatique.

Candidatures à adresser avant le 15/12/95 à Monsieur le Maire Hôtel de ville - place Verdun - 13880 Velaux.

Votre annonce de 5 lignes pour 200 F, 3 passages 500 F

Retournez le texte de votre annonce en caractères d'imprimerie accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Vendredi

à Vendredi, service publicité, 10 rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07. Tél : 45 56 79 03

Écrivez ci-dessous votre texte : max. 245 signes

Zoa Parfums Regine's
eau de toilette pour femme
vaporisateur 50ml

126 F

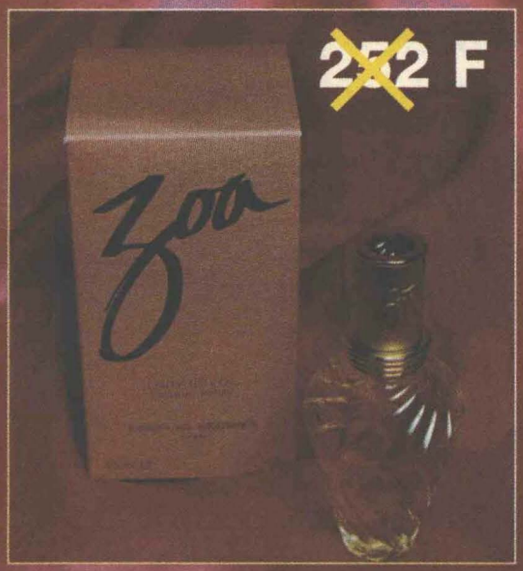

~~252 F~~

Leonard
eau de toilette pour homme
vaporisateur 100 ml

133 F

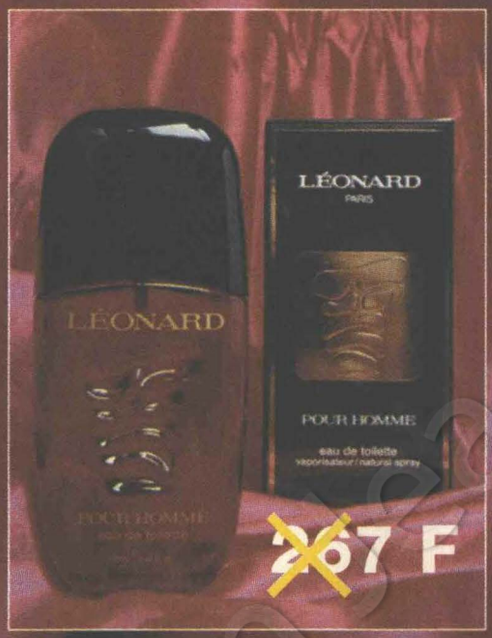

~~267 F~~

Leonard de Leonard
eau de toilette pour femme
flacon de 100 ml

180 F

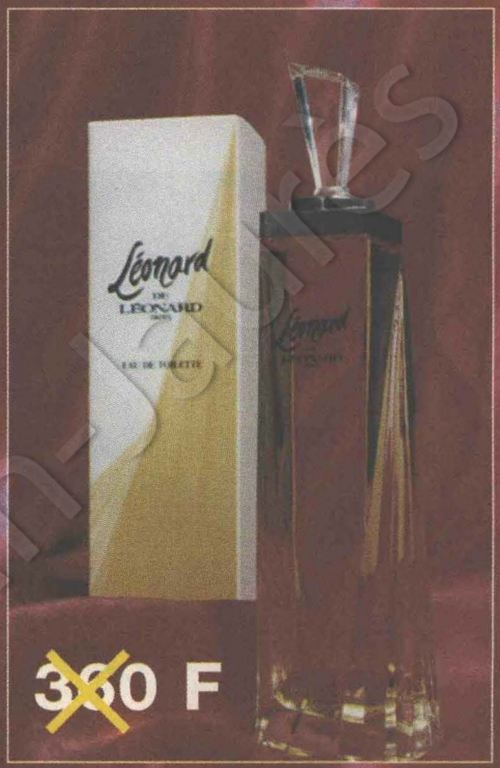

~~360 F~~

SPÉCIAL FÊTES DE FIN D'ANNÉE

50 % de réduction sur tous les parfums !



~~313 F~~

Valentino
Vendetta
eau
de toilette
pour homme
vaporisateur
50 ml

156 F

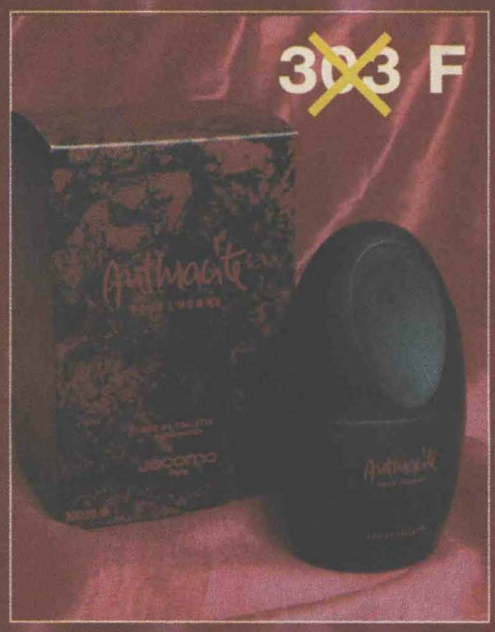

~~303 F~~

Jacomo Anthracite
eau de toilette pour
homme boîte rouge
femme boîte bleue
vaporisateur 100 ml

151 F

Gratuit le tee shirt TPS d'une valeur de 89 francs (pour tout montant d'achat minimum de 300 francs).

article (préciser Homme ou Femme	Quantités	Prix

Participation au frais d'emballage et d'expédition : 20 F

TOTAL F :

Vendredi Sélection

Livraison en 3 semaines, bon de commande à retourner sous enveloppe affranchie avec votre règlement à «La Boutique de Vendredi»
10, rue de Solferino - 75 333 Paris - cedex 07
Mode de règlement par chèque à l'ordre de Vendredi - Les nouvelles éditions de l'an 2 000

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse de livraison : .....

.....**Code postal :** .....

Ville : ..... **Tél. :** .....

Collection Jean-Pierres

Anticiper sur les besoins de chacun, c'est s'engager au mieux-être de tous.

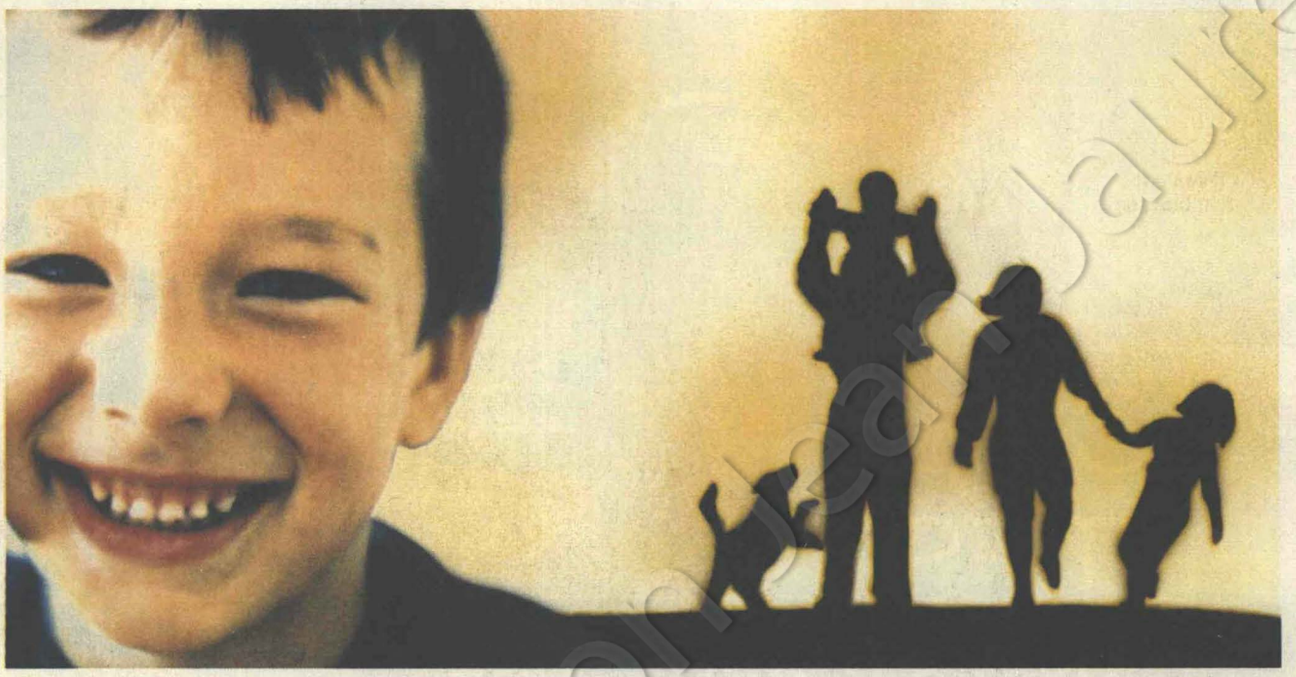

Les valeurs Gaz de France.

Maîtriser l'énergie, respecter l'environnement, anticiper, créer des services et des solutions nouvelles pour améliorer la qualité de vie des hommes comme la performance des entreprises : tel est le sens de l'engagement de Gaz de France pour le mieux-être de tous. Gaz de France aujourd'hui, c'est 26000 personnes qui agissent au quotidien pour apporter à 25 millions de consommateurs dans plus de 5000 communes une énergie toujours plus confortable, plus économique et plus moderne. C'est 151700 km de canalisations souterraines qui respectent l'environnement et l'un des tout premiers centres de recherche gazière au monde. Gaz de France est un partenaire puissant et attentif toujours soucieux d'adapter son savoir-faire aux besoins de chacun tant en France qu'à l'international.

Gaz de France

© MGTB Ayer

Coll. Fondation Jean Jaurès